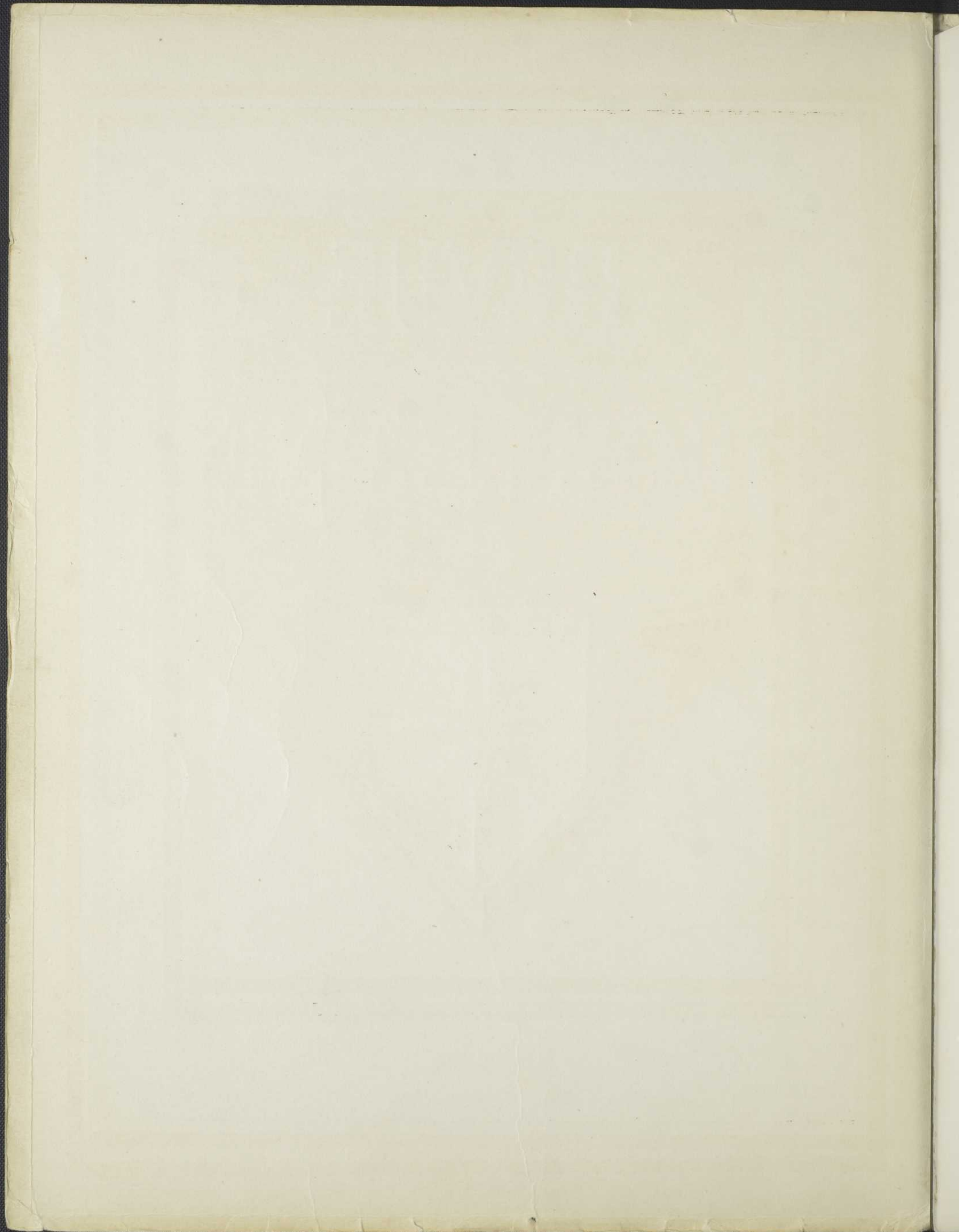


SALLE DE LECTURE
SÉMINAIRE
DE RIMOUSKI

PER
P-382
Ex. 2
15

REVUE DOMINICAINE





ANNUAIRE DE QUÉBEC

Publié par le Gouvernement du Québec
Imprimé par la Presse Nationale
Tous droits réservés

1914-1915

J. S. Rossignol

Le Directeur
M. J. S. Rossignol

Le Rédacteur
M. J. S. Rossignol

Le Secrétaire
M. J. S. Rossignol

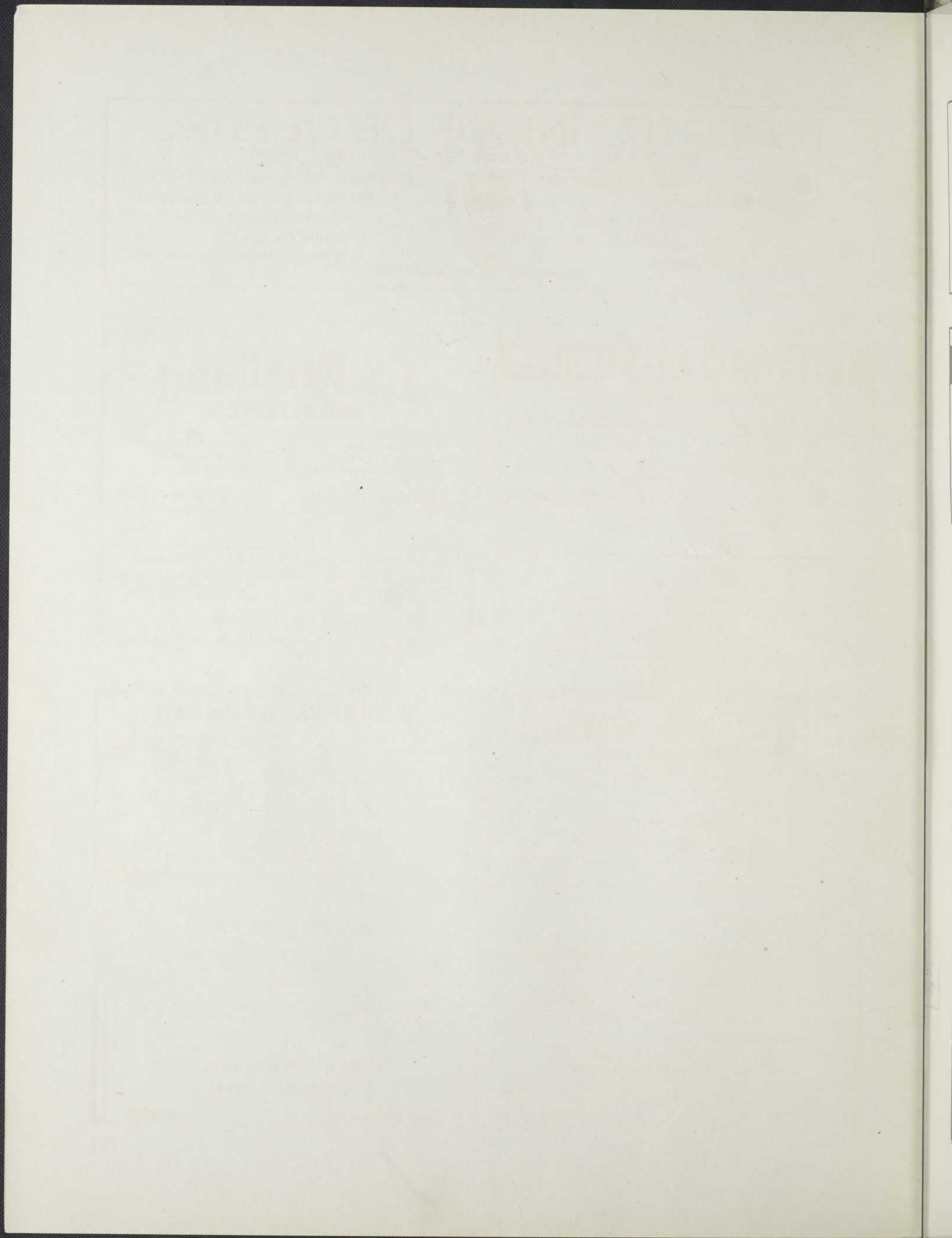
Le Rédacteur
M. J. S. Rossignol

Le Directeur
M. J. S. Rossignol

Le Rédacteur
M. J. S. Rossignol

Le Directeur
M. J. S. Rossignol

Le Rédacteur
M. J. S. Rossignol



ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, Boulevard Langelier-Téléphone 2-6864

LES COURS SONT ORGANISÉS COMME SUIT:

1^o COURS RÉGULIERS:

(A) TECHNIQUE, 4 ANNÉES D'ÉTUDES

(B) DES MÉTIERS, 3 ANNÉES D'ÉTUDES

DIPLÔME OFFICIEL



PROSPECTUS sur DEMANDE

BOURSES AUX ÉLÈVES MÉRITANTS

2^o COURS ABRÉGÉS D'AUTOMOBILE:

— 10 MOIS D'ÉTUDES —

3^o COURS DE SOIRS

.COMPRENANT DE NOMBREUX COURS LIBRES.

BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle,
Pavages, Trottoirs, etc.

J. IGN. BILODEAU

PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143

82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216

Diplomé General Motors

J.S. Ruelland

CARROSSIER

Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débassage de tous genres.

Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions

Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.

Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories

Canada Ltd., Canadian Cork Co., Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992

13, rue d'Aiguillon

Québec, P. Q.

AUX COMMUNAUTÉS ET MEMBRES DU CLERGÉ

Demandez-nous un échantillon gratuit de notre Delecto liquide.
C'est un substitut du sucre, et peut avantageusement le
remplacer dans la préparation des aliments où il est requis.

J. E. LAVOIE ENRG.

TÉL. 3-2475

251, ST-JOSEPH, QUÉBEC

ARMAND MATHIEU (Tél. 3-3776) EDMOND SYLVAIN (Tél. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, Ste-Ursule, Québec, P.Q. Tél. 2-2240

TÉL. 3-0194

ANTONIO TRUDEL

ASSURANCES GÉNÉRALES

VIE - FEU - VOL — AUTOMOBILES - ACCIDENTS

70, RUE FRASER

QUÉBEC

CORSETS SPENCER

Un dessin est créé spécialement pour vous.
Tout genre de Corsets, Ceintures pour Dames, Hommes
et Enfants, Brassières, Corsets, Supports
Orthopédiques, Maternité, etc.

Démonstration gratuite à domicile

Votre corset gardera sa forme tant qu'il durera.

Mme C.-E. PELLETIER

SPÉCIALISTE EN CORSETTERIE MÉDICALE

75, ST-JEAN

TÉL. 2-7553

QUÉBEC

Spécialité: Ceintures chirurgicales

TÉL. 4-2772

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité
Fabrication de réservoirs

ANGLE 1ÈRE AVENUE ET 4IÈME RUE
LIMOILLOU — QUÉBEC

TÉL. ZONE 7-036

J. VILLENEUVE LIMITÉE

ENTREPRENEURS-SCULPTEURS
ET MANUFACTURIERS

Sculptures dans tous les genres, Dorure, Statues en Bois
Autels, Ornaments d'églises, Etc.

ST-ROMUALD,

CO. LÉVIS, P. Q.

O. PICARD & FILS INC.

Plomberie — Chauffage — Electricité
Ventilation — Air climatisé

Gérant: J.-C. LACHANCE

78, ST-AUGUSTIN

Tél. 2-1239

QUEBEC

Tél. 6642

ÉMILE CÔTÉ ENRG.

ENTREPRENEUR GENERAL

211, rue ST-CYRILLE

QUEBEC

MESSIEURS,

La ceinture Spencer éloigne
la fatigue, soulage les maux
de dos dus à une entorse, à
un effort excessif, au mau-
vais maintien.

HERNIE — SURMENAGE
FAIBLESSE DORSALE
ETC., ETC.

CORSETS SPENCER

DESSIN CRÉÉ SPÉCIALEMENT POUR VOUS

M.-JEANNE MORIN
GÉRANTE DU DISTRICT DE QUÉBEC

TÉL. 2-2287

8, DE LA FABRIQUE, QUÉBEC

MESDAMES,

Demandez toujours un corset
Spencer. Spécialement dans
les cas de maternité.

TÉL. 6070

Arthur Cloutier et Fils Enrg.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
DEPUIS QUATRE GÉNÉRATIONS

#

252, D'AIGUILLON

QUÉBEC

V....

CASAVANT FRÈRES Ltée

FACTEURS D'ORGUES

ST-HYACINTHE, P. Q.

ÉTABLIE EN 1880

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS

REVUE NOUVEAU
TÉLÉPHONE 4
BE 3984

La Photo gravure Nationale Limitée
282 QUÉBEC, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY • MONTRÉAL

COURS PRIVÉS
Prof. J.-L. ARBIQUE, B. A.
Cours complets : classique, commercial
Préparation spéciale des examens collégiaux — Deux cours
par jour : avant-midi et après-midi — JOUR ET SOIR
Etudes surveillées, 4567, rue St-Denis — Montréal

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

245, avenue McDOUGALL

Outremont, P. Q.

Tél. CRescent 4183

SPÉCIALITÉ :
Pains et Gâteaux de fantaisie

BOULANGERIE C. LANGEVIN

1003, AVENUE EGAN — TÉL. : YOrk 6863

VERDUN

Essayez-les, vous aurez entière
satisfaction



tél. CR. 9957

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE :
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES : GRIPPE . RHUMATISME .



Tél.
FITzroy
8 5 8 5

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide

MEREDITH, SIMMONS & Co. Ld.

5 5 6 5
Chemin de la
Côte St-Paul
Montréal

LE DEVOIR

Directeur-Gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

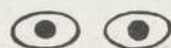
Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO
 ABONNEMENTS PAR LA POSTE
 EDITION QUOTIDIENNE
 CANADA \$ 6.00
 (Sauf Montréal et banlieue)
 E. Unis et Empire Britannique 8.00
 UNION POSTALE 10.00

Gardiennne fidèle des épargnes en temps de paix, la Banque assume une double mission en temps de guerre: elle concourt à la sécurité financière du pays et elle protège l'avenir de chacun de ses déposants.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Spécialiste Optométriste-Opticien



J.L. Arthur Bousquet, o.d.

HEURES de BUREAU:
 9 hres A.M. à 9 hres P.M.
 Tél.: AMherst 2927

Consultation sur demande

1571 est, MONT-ROYAL
 MONTRÉAL 2^e ÉTAGE

PAUL E. DARRIL

EUGÈNE CÔTÉ
 PRÉSIDENT
J.A. & M. CÔTÉ LTÉE

Manufacturier
de chaussures

ST-HYACINTHE

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 - P.M.

Dr P. del Vecchio

SPÉCIALITÉ:

TÉL.: FA. 1895
 900 est. / herbrooke

MALADIE / CHRONIQUE /
 CANCER, TUBERCULOSE,
 ASTHME, RHUMATISME

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est à vos ordres pour toutes vos opérations de banque et de placement.

Actif, environ \$180,000,000

Succursale à St-Hyacinthe
 E.-O. DESJARDINS, gérant

TÉL.
 FRONTENAC
 3186*

LAITERIE
PERFECTION
 DAIRY LIMITED

2565
 CHAMBLY
 MONTRÉAL

TÉL.
 2-9411

KELLY ET LEDUC
 FERRONNERIE

67, rue
 WELLINGTON
 HULL, P.Q.



SUCCURSALE À OTTAWA
 SUITE 406-18, RIDEAU
 TÉL.: 2-9872

QUÉBEC: 104 ST-JEAN
 SUITE 10 TÉL. 7881

SPÉCIALITÉS:

OUVRAGES D'ÉGLISES,
 COUVENTS, ÉCOLES,
 ÉDIFICES PUBLICS.

TÉL. DOLLARD 5512
 961A, RUE ST-ROCH,
 MONTRÉAL

marcel martel enrg.

couturier pour dames

1519, rue Mackay, Montréal

Tél. Lancaster 3568 *

Bonnes adresses à consulter

ACCESSOIRES CONTRE L'INCENDIE :

The Canadian Fire Hose Co. Ltd.,
827 ouest, Notre-Dame, Tél. PL. 6416-17, Montréal

ACCESSOIRES ET AMEUBLEMENT DE BUREAU :

Laliberté, G., 124, Durocher, Tél. 3-3430 Québec

AMEUBLEMENTS :

Dupont, A. L. Ltée, 4020 est, Ste-Catherine, FR. 0828, Montréal

AMEUBLEMENTS, LESSIVEUSES, RADIOS, ETC. :

Viau, H. O., 4270 ouest, St-Jacques, Tél. WE. 2142, Montréal

ARCHITECTES :

Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal

ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA. 2870, MT. Ludger Lemieux — A.A.P.Q. — M.R.A.I.C.

Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :

Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Gastonguay, Jules-P., 71, St-Pierre, Tél. 2-3400 Québec

ARTICLES DE SPORT :

Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec

ASCENSEURS :

La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec

ASSURANCES GÉNÉRALES :

Tougas, Aimé, 500 Place d'Armes, Tél. BELAIR 2041, Montréal

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :

Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec

ASSURANCE SUR LA VIE :

La Solidarité, 126, St-Pierre Québec

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC

ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :

Drolet, A., Ltée, 155, boul. Charest, Tél. 2-8494 Québec

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL-

CARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES :

Terminus, 501, boul. Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :

Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 Québec
Gagnon, J.-E., Enrg., 65, Charest, Tél. 4-2500 Québec

AUTOMOBILES (HUDSON ET CAMIONS REO) :

Racine, J. R. Inc., 27, Arago, Tél. 2-2019 Québec

AVOCATS :

Boisvert et Corriveau, 80, St-Pierre, Tél. 2-3420 Québec
Boyer, Auguste, 159 ouest, Craig, Tél. MA. 7031, Montréal
Champeau, Armand, 5585, Canterbury, Tél. AT. 9717, Outremont
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.

BANQUES :

La Banque Provinciale du Canada,
221 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 7151, Montréal

BEURRE D'ÉRABLE :

Cie Nationale de Beurre d'Erable Inc.,
51 ouest, Laurier, Tél. DOLLARD 2433, Montréal

BISCUITS ET GÂTEAUX :

Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :

Côté, Valère Inc., 187-lère avenue, Tél. 4-4491, Québec

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 o., Notre-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN

BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :

Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BONBONS EN GROS :

Bonbons Yolande Enrg., Mme J.-B. Cloutier, prop.
83, Sault-au-Matelot, Tél. 4-1167, Québec

BOUCHERS, ÉPICIER : QUEBEC MARINE GROCERS :

Massé, Philippe, 93, Sault-au-Matelot, Tél. 2-8505 Québec
Swift Canadian Co. Ltd., 153, St-Roch, Tél. 4-2461 Québec

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :

Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean Québec

BUANDERIES :

Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 Montréal

CARROSSERIES D'AUTOS (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC.) :

Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :

Madden et Fils Ltée, 3, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec
The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie, Tél. 2-1221, Québec
Syndicat National du Combustible Inc.,
67, Buade, Tél. 7111, Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :

Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal

CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :

Denyse, 4909 ouest, Sherbrooke, Tél. EL. 4877 Montréal

COLLÈGE BILINGUE COMMERCIAL :

O'Sullivan Bilingual College, 132, St-Jean, Tél. 3-5505, Québec

COLLÈGE VERSAILLES :

Fortin Business Colleges, 840, Cherrier, Tél. AM. 6440, Montréal

COMPLIMENTS :

Compliments d'un ami : C. N. E.
Compliments d'un ami : J. E. S.
J. P. Laberge Enrg.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.
W. A. Baker, Palais de Justice Montréal

CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :

Tétrault Frères, 1200, av. de l'Eglise, Tél. WI. 8152, Verdun

CORSETS, BRASSIÈRES, LINGERIE :

Mademoiselle Enrg., 89, Cartier, Tél. 5522 Québec
Salon Élégant, 353 1/2, rue St-Jean, Tél. 3-0543 Québec

COURS ANGLAIS, STÉNOGRAPHIE BILINGUE ET DACTYLOGRAPHIE :

Sturton School, 93, Crémazie, Tél. 9571 Québec

COURS PAR CORRESPONDANCE :

International Correspondence Schools Canadian Ltd.,
115, St-Jean, Tél. 2-5905, Québec

COURTIERS D'OBLIGATIONS :

Frs Letarte, Prés., L.-A. Pedneault, Vice-Prés.
La Corporation de Prêts de Québec,
132, St-Pierre, Tél. 2-4765, Québec

COURTIERS EN ÉPICERIES :

Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 Montréal

COUVREURS :

Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 9677 Québec

CRÈME GLACÉE :

Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841 Québec

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Bouchard, J. & Fils, 54-5e rue, Tél. 4-1113 Québec

DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :

Beaugrand, Gilles, 846, de l'Épée, Tél. DO. 2950 Montréal
Belleville, J. Arsène Ltée, 47, Sous-le-Fort (Basse-ville) Québec

DRIVE YOURSELF :

Jobidon, Robert, 250, St-Paul, Tél. 2-5317 Québec

EAU DE JAVELLE :

L'Eau Merveilleuse Enrg., 39-7e rue (Limoilou) 4-2661, Québec

ÉLECTRICIENS, MOTEURS, GÉNÉRATEURS ET RÉPARATIONS :

Guay & Frère Enrg., 7, de la Salle, Tél. 4-1811 Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Cauchon, Magloire Ltée, 311, de la Salle, Tél. 6179 Québec
Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Michaud & Simard, 460, Arago, Tél. 5244 Québec
Ouellet, Ludger, 87, St-Cyrille, Tél. 2-1710 Québec

ÉPICIER-BOUCHERS :

Gougeon, J. B., 175, Rochester, Tél. 8-0030-8-0031, Ottawa, Ont.

ÉPICERIES EN GROS :

D'Aoust, P. Ltée, 11, York Ottawa, Ont.
Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 Montréal
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec

Bonnes adresses à consulter

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :

A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal

FARINE, ENGRAIS, GRAIN, FOIN, BOIS, CHARBON :

Gervais, Paul et Frère, 5298, Henri-Julien, CA. 1157, Montréal

FERRONNERIE D'ART :

Les Frères Lebrun, 456, Niverville Trois-Rivières

FOURRURES :

Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec
Desjardins, Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. HA. 8191, Mtl.
Fourrures de Luxe, 7, Ste-Ursule, Tél. 4-0864 Québec
Laliberté, J.-B. Ltée, 145, St-Joseph, Tél. 6191 Québec
Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec
Turcotte, N.-Geo., 162, Côte d'Abraham, Tél. 4-1459 Québec
Zicat, Laurent, 579, St-Jean, Tél. 9627 Québec

FRUITS ET LÉGUMES :

Leblanc, A., 93, St-André, Tél. 2-3981 Québec

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Frenette & Fils Enrg., 176, St-Pierre, Tél. 2-8070 Québec

GRAVURES (IMAGES ET CARTES GRAVÉES) EMBOSSEMENT :

Fréchette, Louis, 46, Côte de la Montagne, Tél. 2-7775, Québec

HABITS ET MERCERIES :

Cusson et Cusson, Place du Marché, rue Cascades, St-Hyacinthe

HUILE À BRÛLEURS :

Trudelle Petroleum Enrg., 195, Franklin, Tél. 3-1352 Québec

IMMEUBLES :

Thibodeau, L. P. R., 325, boul. Charest, Tél. 3-5322 Québec

IMMEUBLES (VENTE, ACHAT, EXPERTISE, FINANCE) :

Paquet, Geo., 351, boul. Charest, Tél. 4-4221 Québec

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPRIMEURS (MÉDÉRIC PARENT ET ONIL PARÉ, PROP.) :

Imprimerie Bégin Enrg., 40, St-François, Tél. 3-1252, Québec

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :

Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q.

Fabricant des "Antalgines" contre les Maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

"Clark Dairy Ltd., 634, Av. Bronson, Tél. 5-1811, Ottawa, Ont.
Coopérative Lait et Crème, 4101 est, N.-Dame, AM. 2171, Mtl.
La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
Laiterie de Québec Ltée, 75, av. du Sacré-Cœur, Tél. 7101, Québec

LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :

Librairie J. A. Parent, 310½, St-Joseph, Tél. 5630 Québec

LIBRAIRES :

Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 Montréal

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. EL. 4677 Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 Ottawa

MAGASINS À RAYON :

Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec
Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 Québec
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
Paquet et Cie Ltée, 157, St-Joseph, Tél. 8131 Québec
Pharand, J., 85, Champlain, Tél. 2-5315 Hull, P. Q.
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561, Québec

MANUFACTURIERS DE FOURNITURES FUNÉRAIRES :

Girard et Godin Ltée, T.-Riv. et 34 o., St-Paul, LA. 9214, Mtl.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :

Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MARCHANDS DE THÉS ET CAFÉS :

Désy, J.-A., 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

MARCHANDS DE THÉS, CAFÉS ET ÉPICES EN GROS :

Bourque, A., 262 est, St-Paul, Tél. HARBour 7630, Montréal

MARCHANDS TAILLEURS :

Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803, Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :

Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347 Québec

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Les Industries G.-I. Lachance Inc., 263, St-Paul, 2-6403, Québec

MÉDECINS :

Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal
Pilon, Dr Henri, 251, boul. St-Joseph, Tél. 2-0563, Hull, P. Q.
Pouliot, Dr Antoine, 68, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 Québec

MEMBRES ARTIFICIELS :

Duckett, J.-A., 2014, Bleury, Tél. HARBour 0630 Montréal

NETTOYEURS ET TEINTURIERS :

Breton, J.-H., 2461, des Carrières, Tél. CR. 4168 Montréal

NOTAIRES :

Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal
McKay, R. E., 4948, av. Verdun, Tél. YO. 5322 Verdun

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :

Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

OPTICIENS D'ORDONNANCES :

Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :

Ledoux, Arthur, 180, Cascades, Tél. 10 St-Hyacinthe
Lemire, André, 4226, St-Denis, Tél. HARBour 8856 Montréal

PÂTISSERIE, MME ALPH. MALOUIN, PROP. :

La Pâtisserie Enrg., 34½, Victoria, Tél. 3-0901 Québec

PHARMACIENS :

Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235 Québec
Pharmacie Canadienne, Mme L. Lippens, prop.,
1661 ouest, Notre-Dame, Tél. WI. 1771, Montréal

PHARMACIENS EN GROS :

Durocher, G. E., 139, Queen, Tél. 2-5309 Ottawa, Ont.

PHOTOGRAPHES :

Edwards, W. B., 259, St-Jean, Tél. 2-7595 Québec
Studio Bell, 59, St-Joseph, Tél. 4-2106 Québec

PIERRE :

Carrière Gravel Ltée, 282, St-Paul, Tél. 2-4122 Québec

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :

Asselin, J.-A., 37, Hermine, Tél. 9670 Québec
Dorion, Jules, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916 Québec
Morin Enrg., J. B., 14, rue Champlain, Tél. 2-5548 Québec

PLOMBIERS — OUVRAGE DE MARINE :

Morin, L.-P., 31, Sault-au-Matelot, Tél. 4-3617 Québec

PRODUITS ALIMENTAIRES (MANUFACTURIERS) :

Old City Mfg. Co. Ltd., 4, Mgr Gauvreau, Tél. 2-5273, Québec

PRODUITS PHARMACEUTIQUES :

Sylvain Ltée, 406 est, Notre-Dame, Tél. HA. 5374 Montréal

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :

Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 Québec

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :

Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec
O'Neill & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594 Québec

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :

Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Montréal

RESTAURANTS :

Le Roi du Chien Chaud Enrg.,
1478 est, Sainte-Catherine, Tél. AM. 6969, Montréal

TERRA COTTA :

Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TRANSPORTS :

St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 St-Hyacinthe

VALEURS DE PLACEMENT :

Dubé, Oscar & Cie Inc.,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec
Société Générale de Finance, Inc., 57 ouest, St-Jacques,
Tél. HA. 5168, Montréal

VIANDES EN GROS (FRAÎCHES ET FUMÉES) :

Marché de Québec Enrg., 26-28, 1ère rue, Tél. 2-2016 Québec

Sommaire

Novembre 1943

A.-M. CARRÉ, O. P. : *L'Eglise des vivants et des morts*

« Béni soit le mois de novembre qui nous met aux écoutes d'autres voix. On dirait que le vent de l'éternité vient nous frapper au visage ».

ADRIEN-M. BRUNET, O. P. :

Le cinquantenaire de l'encyclique « Providentissimus Deus »

« Les Papes depuis Léon XIII ne cessent de répéter la nécessité d'une exégèse vraiment scientifique. Combien parmi nous ont répondu à cet appel ? »

J.-V. DUCATTILLON, O. P. :

Le problème religieux en France sous la Troisième République

« Cette implication étroite de la politique et de la religion est certainement un des traits caractéristiques de l'histoire de la Troisième République et il est impossible de la comprendre si l'on n'a pas quelque peu pénétré ce phénomène ».

H.-M. ROBILLARD, O. P. : *La plus grande tristesse*

« Je veux écrire l'histoire de Françoise ; de madame Françoise Larier. On a prétendu que les Thérèse Desqueyroux n'existaient pas, qu'elles ne pouvaient pas exister. Peut-être n'a-t-on pas le courage de les reconnaître ? »

ROGER DUHAMEL :

Attention, on tourne !

« Pour avoir quelque idée de la production américaine courante, peut-être n'est-il pas mauvais de jeter un bref regard sur les spectacles à l'affiche de nos salles depuis trois mois environ. Non que j'aie l'intention de dresser ici un palmarès et de distribuer prix et accessits. En un trimestre, il est cependant possible de juger les diverses tendances actuelles d'Hollywood et de souligner les progrès et les reculs ».

Directives pratiques

R.-M. CHARLAND, O. P. : *La récitation mentale de l'office divin.*

Le sens des faits

ROBERT BRENNAN, O. P. : *Saint Albert le Grand, patron officiel des hommes de science.*

E. SCHMIEDELER, O. S. B. : *A propos de birth control.*

L'esprit des livres

PAUL VIGNAUX : « Traditionalisme et Syndicalisme » (Albert Lacroix).

JACQUES MARITAIN : « Christianisme et Démocratie » (Albert Lacroix).

CHRISTOPHER DAWSON : « The Judgment of the Nations » (A. Papillon, O. P.).

R. P. FERDINAND CAVALLERA, S. J. : « Précis de la doctrine sociale catholique » (Albert Lacroix).

EVERRETT C. HUGHES : « Programme de Recherches Sociales pour le Québec » (Maurice-C. Cusson).

EVERRETT C. HUGHES : « French-Canada in Transition » (Georges-Henri Lévesque, O. P.).

JOSEPH R. STRAYER and D. C. MUNRO : « The Middle Ages, 395-1500 » (A. Papillon, O. P.).

JEREMIAH O'SULLIVAN and JOHN F. BURNS : « Medieval Europe » (A. Papillon, O. P.).

ANDRÉ MAUROIS : « Histoire d'Angleterre » (Serge Houle).

Le même : « Histoire des Etats-Unis » (Serge Houle).

AUGUSTE BAILLY : « Richelieu » (Serge Houle).

ISABELLE RIVIÈRE : « Images d'Alain-Fournier » (André Diotte).

R. P. ROBERT BERNIER, S. J. : « Jacques Chevrier, chef d'escadrilles R. C. A. F. » (Serge Houle).

« L'Île de Montréal en 1731. Aveu et dénombrement des MM. de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal » (Thomas Charland, O. P.).

G. J. MOUNTAIN : « Visit to the Gaspé coast » (Thomas Charland, O. P.).

Rev. JOSEPH MCSORLEY : « Outline History of the Church by Centuries » (Serge Houle).

REX DESMARCHAIS : « La Chesnaie » (Serge Houle).

Revue Dominicaine

Directeur :
MARCEL-M. DESMARAIS, O. P.

Secrétaire de rédaction :
ANTONIN PAPILLON, O. P.

Volume XLIX

Tome II

Novembre 1943

L'Eglise des vivants et des morts

En ce mois de novembre on va enfin penser à nos morts. D'habitude, pour ne pas faire peur aux vivants, on fait disparaître sans bruit ceux que l'éternité reprend, on agite vivement l'étoffe bariolée des projets et des rêves pour chasser l'ombre qu'étendent sur nous de chers souvenirs, et l'étau des affaires professionnelles ou des soucis familiaux repousse l'invisible hors de son étreinte.

Béni soit le mois de novembre qui nous met aux écoutes d'autres voix. On dirait que le vent de l'éternité vient nous frapper au visage.

S'accepter mortel

Le problème de la mort se pose inévitablement aux hommes. De même que survient dans toute vie humaine, spécialement chez les chrétiens, une heure de lucidité où l'on se découvre pécheur, vient aussi l'instant imprécis bien qu'affreusement conscient, où l'on se sait mortel. L'acceptation, alors, est difficile. L'expérience des autres destinées, la certitude que tout le monde doit trépasser — partir, s'évader, se réveiller dans l'au-delà — et la certitude aussi qu'il est possible de bien mourir, rien de cela n'impose son évidence. On dirait que c'est la première fois qu'un homme va mourir. Et cet homme nourrit pour un temps l'espoir d'une im-

possible préservation. « Est-ce que dans vos grandes villes les hommes et les femmes meurent aussi ? », demandait un paysan des Karpathes à un citadin qui lui vantait sa civilisation... L'impasse une fois reconnue, la révolte monte vite, et rien ne traduira plus tragiquement l'angoisse et la rébellion de l'homme que ce cri déchirant de la géniale poétesse athée :

« Hélas ! je n'étais pas faite pour être morte ».

Devant la mort, l'Eglise ne veut pour ses membres vivants, ni la peur, ni le refus, pas même la colère. Elle demande à ses enfants de regarder la mort en face, avec lucidité, courage et douceur. Sans doute, il est normal qu'un chrétien éprouve quelque révolte devant le brisement d'une vie aimée, devant l'ensevelissement, soudain, de tant d'espoirs et de projets, lorsque des mains prématurément abandonnent l'outil, et il est normal qu'il se plaigne à Dieu parce que l'heure du rappel est trop tôt venue. Et qui lui en voudrait, si chrétien qu'il soit, de ressentir ce frémissement d'horreur qu'eut le Christ lui-même devant le proche martyre, par la souffrance et l'agonie, de son corps, créature de Dieu ? Mais en-deçà de ces humaines réactions, il est une attitude essentielle où sa foi l'engage : « Dieu, disait en ses dernières heures le grand artiste Forain, Dieu veut l'acceptation de la mort ».

Dieu n'a pas fait la mort, mais depuis le péché, il n'est plus d'autre moyen pour nous, que ce châtement, de passer à Lui. Il faut S'ACCEPTER MORTEL. Pour les êtres de chair, voici la seule route qui débouche sur l'éternité.

Ne pas être « surpris »

Si, tout le long des jours, l'Eglise se penche sur le chrétien, pour le familiariser avec l'invisible, elle ne veut point pour au-

L'EGLISE DES VIVANTS ET DES MORTS

tant que la mort exerce sa hantise. Elle ouvre les yeux du croyant, elle chasse les ombres, elle fixe son regard. Elle ne veut point que devant les tâches humaines son cœur se décourage et que la pensée de leur caducité puisse briser la force de ses bras. Elle ne veut pas que la proximité du terme enlève à la route qui monte sa beauté. On n'a pas le droit de s'arrêter parce qu'un jour on doit mourir : la mort n'est qu'un passage, le temps se trouve raccordé à l'éternité. On ne s'arrête jamais ici-bas que pour achever ailleurs ; il y a continuité, la trajectoire est d'un seul élan, la vie d'une seule coulée. Si l'homme ne doit jamais être surpris par la mort, il est donc normal qu'il soit INTERROMPU.

Oui, devant ces tâches incomplètes, ces foyers trop tôt brisés, devant ces vies au rayonnement social brusquement éteint, devant ces enseignements de nos maîtres suspendus par Dieu avant que, semble-t-il, la fin du cours n'ait sonné, devant ce que le monde aveugle appelle désastre, le chrétien élève sa voix, pour dire qu'il est normal que tout cela ait été interrompu, pour affirmer que tout cela reçoit là-haut, sa récompense, et pour demander au Père la grâce que lui-même ne soit pas SURPRIS.

Prière pour les vivants

L'Eglise prie pour ses enfants. Elle prépare leur éternité, et donc le grand passage obscur, par ses intercessions de toutes les messes. Beaucoup d'entre nous croient que le prêtre n'offre le Sacrifice de l'Autel que pour les morts, et une coutume — d'ailleurs fort nécessaire — est de faire dire des messes pour ses parents et ses amis après leur départ. Or le prêtre implore aussi la miséricorde de Dieu sur les vivants et même son ministère est ici plus EFFICACE. Car les morts n'appartiennent plus à l'Eglise militante : ils relèvent de la justice de Dieu, dans l'au-delà, et

L'Eglise ne peut que supplier pour l'allègement de leurs peines. Les vivants sont ses membres, et puisqu'ils sont faibles et pécheurs, elle leur applique directement, en grâces de lumière, de force, de conversion, les fruits sans nombre de toutes les messes qu'elle offre. Demandons à nos prêtres de prier pour nous DÈS MAINTENANT, afin que le Seigneur nous soutienne sur la route ; n'attendons pas que soient partis les êtres qui nous sont chers pour implorer que sur leur âme la Miséricorde se penche.

Pour ceux qui vont mourir

Enfin, quand les yeux de l'homme vont se fermer, pour se rouvrir devant Celui qui l'aime et qui le jugera, l'Eglise rassemble toutes ses puissances de tendresse. Près du lit où agonise un chrétien, le prêtre récite les admirables oraisons de la « Recommandation de l'âme ». Pour secourir ce membre pécheur qu'il enfante à l'éternité, le grand Corps de Jésus tressaille, et la voix sacerdotale convoque les Anges, les Patriarches, les Apôtres, les Martyrs, tous les Saints. Puis, comme une vague toujours renaissante, monte vers Dieu l'inlassable prière pour le pardon, au nom de toutes les délivrances que jadis Yahvé a données à son peuple. L'instant est solennel : le chrétien, qui a tant lutté pour disposer sa vie suivant la volonté du Créateur, peut encore DISPOSER DE SA MORT. Le baptême a mis le sacrifice à l'intime de sa destinée ; au nom de cette grâce qui la régénérât, et faisait en même temps de lui une victime pour son salut et le salut du monde, il n'a pas refusé le combat avec les puissances du mal. Reste à offrir, librement, le plus grand châtiment de l'humanité, dont l'amour peut faire le plus grand, et l'ultime, Sacrifice. Reste à offrir sa mort, en l'unissant à la mort du Christ, comme on offre une messe. Avec toute la lucidité qui préside au départ,

L'EGLISE DES VIVANTS ET DES MORTS

reste à remettre son âme, comme le Christ, et avec lui, entre les mains du Père...

Bénie, soyez-vous, mon Eglise, qui soutenez entre vos bras maternels le chrétien défaillant, et le prêtre, au pied de l'autel de sa dernière messe !

L'Eglise éternelle

Cette dernière messe achevée, l'Eglise ne cessera pas, pour autant, de se souvenir devant Dieu de celui qui l'a quittée. Des êtres qui s'aimaient s'oublient souvent très vite. Un grand voile est tombé qui en les séparant a tué leur amour, et celui qui reste meurt un peu plus chaque jour. Or l'Eglise, elle, ne meurt pas, et comme une mère au cœur innombrable, elle priera et souffrira jusqu'au dernier jour pour ceux-là que l'éternité, en qui elle les rejoint, lui a ravis.

Je dis bien : en qui elle les rejoint. Car, Eglise militante, elle peut intercéder pour l'Eglise souffrante et elle peut aussi se réjouir de la joie de l'Eglise triomphante. Il n'y a qu'une seule Eglise, une seule famille, plantée en terre, enracinée dans la terre, par les vivants que nous sommes, et raccordée à l'éternité, épanouie dans l'éternité, par les plus grands vivants que sont nos morts.

« O mort mystérieuse, disait Rimbaud, ô sœur de charité ! » Si tant de chrétiens, tourmentés et craintifs, ont finalement accueilli avec douceur cette mort qui les révoltait, n'est-ce point parce que l'Eglise du Sauveur l'a enveloppée de sa miséricorde et rendue douce comme une sœur de charité ?

Mon Eglise, puissiez-vous aussi nous fermer les yeux !

A.-M. CARRÉ, O. P.

Le cinquantième anniversaire de l'Encyclique *Providentissimus Deus*

Le dix-huit novembre prochain nous amènera le cinquantième anniversaire de la publication de l'Encyclique *Providentissimus Deus* de Léon XIII sur l'étude de l'Écriture Sainte.

Les circonstances actuelles ne se prêteront pas aux réunions solennelles et à leur cortège de discours et de conférences, où le grand public apprendrait que le dix-huit novembre 1893, le Pape des Encycliques *Rerum Novarum* et *Æterni Patris* s'est intéressé non seulement à la théologie scolastique et à la sociologie, mais aussi à l'Écriture Sainte.

Cependant à quelque chose malheur est bon — et la guerre également ! Cet anniversaire se passera dans le silence ; l'on pourra donc réfléchir un peu sur la question biblique ; et nos compatriotes, qui n'auront pas trop entendu parler des progrès *immenses* accomplis dans le domaine scripturaire, se laisseront sans doute persuader qu'il reste encore beaucoup à faire. L'Encyclique *Providentissimus Deus* n'a pas tout réglé ; elle n'a fait qu'indiquer une voie dans laquelle doivent continuer de travailler et de peiner (le mot n'est pas trop fort) tous ceux qu'attire encore l'étude de ces vieux textes judéo-chrétiens.

(Je dis ceux qu'attire l'étude de l'Écriture Sainte... Il serait peut-être préférable de dire simplement *tous les chrétiens*, car la Bible doit demeurer pour nous le *Livre* qui a conservé, dans leurs diverses étapes, le message de Dieu à l'homme et l'histoire de notre salut. Elle est, à ce titre, une des principales nourritures de notre foi et de notre vie spirituelle.)

Au XIX^e siècle, comme on le sait, une question biblique s'est posée dans l'Eglise. Jusque-là, la méthode historique ne faisait que balbutier... Les rationaux, les libertins et les philosophes des XVII^e et XVIII^e siècles avaient bien pu sourire aux récits bibliques, les mépriser même ; mais ces attaques, encore enfantines, ne troublèrent pas les théologiens catholiques. A la fin du XIX^e siècle, le renouveau des sciences et l'impulsion donnée aux études historiques firent naître des problèmes insoupçonnés aux âges précédents.

L'Allemagne protestante (souvent rationaliste) mettait à profit tout un bagage de connaissances historiques et littéraires, puisé dans les documents ensevelis du Moyen Orient. Pour beaucoup de ses savants la Bible n'était plus qu'un livre simplement humain, où l'erreur et la vérité se côtoyaient. Le surnaturel avait perdu son droit de cité. Nos origines judéo-chrétiennes s'expliquaient comme tout autre phénomène historique, et allaient bientôt rejoindre le monde de la mythologie ancienne.

Et triste constatation : on sentait chez nous que la science exégétique échappait à ceux dont la mission avait toujours été d'éclairer les nations.

Cependant il serait injuste de ne pas dire que, même à ces heures sombres de l'exégèse catholique, des travailleurs prirent conscience du péril et voulurent l'éloigner. Forts de leur foi et confiants dans cette vérité que la science humaine véritable ne peut jamais contredire la Révélation, ils n'hésitèrent pas à se lancer eux-mêmes dans ces études où l'incrédulité prenait ses armes. Mises au service de l'interprétation de la Bible, ces découvertes aideraient à mieux comprendre nos livres saints. Saint Thomas d'Aquin au XIII^e siècle n'avait-il pas « baptisé » l'aris-

totélisme renaissant, et transformé ainsi un ennemi inquiétant en fidèle serviteur de la *doctrina sacra* ?

Mais l'âge des compromis n'était pas encore passé. Plusieurs catholiques, poussés par des soucis plus apologétiques que théologiques, voulaient laisser tomber la *vieille conception de l'inspiration*, et restreindre l'influence de l'Esprit dans la composition des livres saints aux parties qui traitent proprement des choses de la foi et des mœurs. Faux-fuyant, comme il s'en trouvera toujours dans une apologétique à courte vue, et qui compromettrait gravement le *vraie* Tradition de l'Eglise.

A côté de ces progressistes téméraires (et des autres), il y avait la *turba magna* du monde conservateur. Confondant la Tradition avec les opinions prétendues traditionnelles, elle voulait à tout prix se cramponner à des positions intenable. Chaque coup porté contre elles prenait l'aspect d'une attaque sournoise contre l'*Orthodoxie*.

Et pendant ce temps, le chrétien ordinaire qui voyait ses guides divisés s'enfonçait dans l'angoisse et le trouble...

Léon XIII, qui a toujours si bien compris les besoins de la chrétienté, ne pouvait pas assister muet à cette crise de la conscience moderne. Il éleva la voix pour rappeler la doctrine catholique sur la nature de nos livres saints et les principes d'interprétation qu'elle commande. « L'Esprit-Saint... a pris des hommes comme instruments pour écrire... Lui-même par sa vertu les a excités à écrire, lui-même les a assistés tandis qu'ils écrivaient, de telle sorte qu'ils concevaient exactement, qu'ils voulaient rapporter fidèlement et qu'ils exprimaient avec une vérité infaillible tout ce qu'Il leur ordonnait et seulement ce qu'Il ordonnait d'écrire ».

L'inspiration ne s'arrête pas à telle ou telle partie de la Bible, mais s'étend à tous nos livres saints, et à toutes leurs parties : « Les docteurs ont été unanimes à croire que les Livres, et dans leur ensemble et dans leurs parties, sont également d'inspiration divine, que Dieu lui-même a parlé par les auteurs sacrés, et qu'il n'a pu rien énoncer d'opposé à la vérité ».

Et cette Ecriture, Dieu l'a confiée à son Eglise ; l'exégète doit en tenir compte ; il doit comprendre surtout que « Dieu a donné les Ecritures à l'Eglise afin que, dans l'interprétation de ses paroles, celle-ci fût le guide et le maître le plus sûr ». Aussi « dans les choses de la foi et des mœurs, tendant à la fixation de la doctrine chrétienne, on doit regarder comme le sens exact de la Sainte Ecriture, celui qu'a regardé et que regarde comme tel notre Sainte Mère l'Eglise, à qui il appartient de juger du sens et de l'interprétation des Livres sacrés. Il n'est donc permis à personne d'expliquer l'Ecriture d'une façon contraire à cette signification ou encore au consentement unanime des Pères ».

L'interprétation des Ecritures doit donc rester fidèle à la notion traditionnelle d'inspiration et au sens communément reçu dans l'Eglise. On ne doit pas l'ignorer. Ces directives que le Pontife rappelle font partie du dépôt de la foi ; elles sont des bornes que l'exégète ne peut pas dépasser. Et d'ailleurs son travail n'en peut être nullement gêné, car il demeure certain que l'étude consciencieuse des textes bibliques ne pourra jamais nous conduire à des conclusions qui contredisent la foi.

Aussi, Léon XIII n'hésite pas à exhorter les savants catholiques à s'exercer dans « l'art de la vraie critique » : il leur faut « peser avec soin la valeur des mots eux-mêmes, la signification du contexte, les similitudes des passages, etc... et aussi profiter des éclaircissements étrangers de la science qu'on nous oppose ».

Lui-même constate avec plaisir qu'il existe déjà des travailleurs qui se livrent à ce labeur avec succès : « Nous n'ignorons pas... qu'un certain nombre de catholiques, hommes riches en science et en talent, se consacrent avec ardeur à défendre les Livres saints ou à en propager davantage la connaissance et l'intelligence. Mais, en louant à bon droit leurs travaux et les résultats qu'ils obtiennent, Nous ne pouvons manquer d'exhorter à remplir cette sainte tâche et à mériter le même éloge d'autres hommes dont le talent, la science et la piété promettent dans cette œuvre de magnifiques succès ».

L'Encyclique *Providentissimus Deus*, avec ses directives précises, n'est en fait que le début d'une série d'actions de Léon XIII pour promouvoir l'étude de l'Écriture Sainte dans l'Eglise. Bientôt le grand Pontife encouragea personnellement le travail des exégètes eux-mêmes. En 1902, il instituera une Commission de savants *compétents* dont le but sera de faire profiter l'exégèse catholique de méthodes plus critiques réclamées par les temps modernes. Dans la lettre *Vigilantiæ* (30 octobre 1902), il trace à la Commission biblique un programme, où l'on voit encore ce désir profond de Léon XIII de voir l'interprétation des livres saints s'enrichir de tout ce que peuvent lui fournir les sciences historiques : « Ils auront comme fonction de diriger tous leurs soins et leurs efforts à ce que les divines Écritures trouvent, à l'occasion, chez nos exégètes mêmes, cette interprétation plus critique que notre temps réclame... Après avoir très attentivement observé quelle est actuellement, au sujet de ces sciences, la marche des esprits, ils devront penser que rien de ce qu'a découvert l'ingéniosité des modernes n'est étranger à l'objet de leur travail. Bien au contraire, si un jour apporte quelque chose d'utile à l'exégèse biblique, qu'ils veillent à s'en emparer sans

retard et à le faire passer par leurs écrits dans l'usage commun ».

Ces directives et ces exhortations, Léon XIII les adressait au monde chrétien à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Quarante ou cinquante ans nous en séparent.

Et maintenant ? Car il faut quelquefois regarder la situation bien en face, pour ne pas se leurrer...

En 1938, le 19 mai, le Pape Pie XI prononçait devant l'Institut pontifical biblique des paroles qui prêtent à réflexion : « Nous vous invitons à élargir vos ambitions, comme nous le faisons Nous-même, en grande partie sous l'impulsion que le Dieu des sciences nous donne à travers elles. En fait, Nous avons toujours aimé les sciences, et nous en avons toujours remercié Dieu. Nous avons nous aussi cherché à faire quelque chose. Mais que peut-on prétendre avoir fait, quand on le compare à ce qui reste à faire, spécialement en matière d'études bibliques ?... Nous nous répétons souvent comme un grave avertissement : Malheur à Nous, si Nous pensions que, parce qu'il y a l'Institut biblique, l'Institut oriental, l'abbaye de Saint-Jérôme, et tant d'autres centres d'études sacrées près des grandes familles religieuses, Nous avons fait beaucoup. *Nil actum si quid agendum...* Dans la seule direction à donner à la critique (et je ne parle pas de la traduction des textes, ou de l'étude des textes usités dans la liturgie), mais pour la critique proprement dite du texte sacré, poussée jusqu'à l'exacte compréhension des choses, il faut vraiment dire *nil actum*, parce que vraiment il reste tant à faire »¹.

Je sais que le Modernisme faillit compromettre les grandes initiatives de Léon XIII ; Pie X dut aller au plus pressé ; et

1. Nous donnons la traduction de ce texte d'après *La Vie Intellectuelle*, T. LXI, no. 2 (janvier 1939), p. 162.

longtemps l'Eglise eut à défendre et à faire respecter ses dogmes. Cependant, même au plus fort de la lutte, le Saint Siège n'a pas oublié la voie tracée par Léon XIII : les Souverains Pontifes savaient sans doute que la meilleure défense des livres saints est encore leur étude approfondie.

Mais aujourd'hui le modernisme a vécu. Ses théories nous ont mis en garde contre certains procédés d'interprétation qui ruinent les bases de la foi : et la doctrine catholique est sortie de ces luttes des premières années du XXe siècle plus claire et plus vivante que jamais. Et pourtant, *Nil actum si quid agendum...* L'exégèse biblique scientifique est encore à ses débuts.

Tout chrétien qui aime vraiment l'Eglise, et dont la foi sans cesse en travail cherche à se comprendre, ne peut pas se désintéresser des études scripturaires, qui sont avec la Tradition la vie même de toute saine théologie. Cependant on a souvent l'impression que pour beaucoup de théologiens les *sciences positives* sont peu importantes : ce qui importe c'est d'édifier une théologie à la façon d'une spéculation philosophique... Mais laissons ce domaine qui ne nous regarde qu'indirectement...

Les Papes depuis Léon XIII ne cessent de répéter la nécessité d'une exégèse vraiment scientifique. Combien parmi nous ont répondu à cet appel ? Et pourtant à nos côtés des gens qui ne partagent pas nos croyances se lancent dans une étude attentive de tout ce qui pourrait jeter un peu de lumière sur la Bible ; et nous, pauvres exégètes, nous sommes par nécessité souvent à la remorque de leurs travaux... N'est-ce pas là une situation pénible et qui devrait nous faire comprendre effectivement que Pie XI avait raison de dire, même après ces exhortations si souvent répétées des derniers Papes : « *Nil actum si quid agendum* ».

Adrien-M. BRUNET, O. P.

Le problème religieux en France sous la Troisième République ⁽¹⁾

L'histoire de la Troisième République française est, par un de ses aspects fondamentaux, celle d'une grande crise politico-religieuse. Dans cette période le problème politique et le problème religieux ont été très intimement mêlés. En fait, le problème religieux s'est, pour une bonne part, posé en termes politiques, comme le problème politique s'est lui-même posé en termes religieux. Aussi les prises de parti politiques et les prises de parti religieuses ont-elles assez rigoureusement coïncidé. André Siegfried, constatant ce fait dans son livre intitulé : *Tableau des partis en France*, cite à ce sujet le dire humoristique d'un candidat de gauche battu par la droite dans un département du Plateau Central : « Le plaisant de mon affaire — disait ce blacboulé — c'est que mon dissentiment avec mes compatriotes ne porte pas sur les affaires d'ici-bas, mais sur celles de l'au-delà. Je crois, parce que mes adversaires me l'ont mille fois répété, qu'ils m'auraient volontiers confié les intérêts publics en ce monde si seulement nous étions d'accord sur l'autre. Je suis frappé d'incapacité politique par des raisons théologiques » ².

Le caractère plaisant de cette anecdote ne doit pas nous tromper. Cette implication étroite de la politique et de la religion est certainement un des traits caractéristiques de l'histoire de la Troisième République et il est impossible de la comprendre

1. On trouvera ici le texte même d'une conférence prononcée à l'Ecole Libre des Hautes Etudes de New York. Le conférencier se rend parfaitement compte du caractère schématique et partant sommaire de son étude. Il se propose de développer prochainement ce sujet important dans un travail plus copieux qui est en préparation.

2. André Siegfried, *Tableau des partis en France*, p. 62, Paris, Grasset, 1930.

si l'on n'a pas quelque peu pénétré ce phénomène. Il en est résulté un conflit brûlant et d'une importance essentielle qui est au fond de tout le drame de la France moderne.

Précisons dès le début que la crise dont nous allons parler a mis aux prises la République et le catholicisme. Le protestantisme et le judaïsme n'y ont pas été impliqués.

La raison d'une telle différence provient certainement du fait qu'en France, pays en grande majorité catholique, l'Eglise romaine joua un rôle capital dans le développement historique de la nation. Les liens entre le catholicisme et les institutions du pays étaient si étroits que toute transformation profonde de ces institutions devait affecter la religion. Savoir si le destin de la nation continuerait à avoir partie liée avec le catholicisme et de quelle manière est ainsi un des aspects fondamentaux du problème de la République en France.

Il semble cependant qu'il faille aller plus loin encore que cette explication historique et se demander si le problème posé par la crise dont nous allons parler ne résulte pas de certains traits tout à fait propres au catholicisme.

Sous l'angle que nous envisageons ici, l'histoire de la Troisième République se partage en deux périodes très nettement marquées. La première va des débuts du régime à la guerre de 1914-1918 ; la seconde, de la guerre de 1914-1918 à l'armistice de juin 1940.

I

DE 1870 À 1914

La première période est certainement, dans son ensemble, une période d'hostilité réciproque entre le monde catholique et le monde républicain. Cette hostilité atteint sa plus grande

acuité entre 1898 et 1905. A partir de 1905 des manifestations dans le sens de l'apaisement commencèrent à se produire.

Il faut bien voir comment se manifesta et quelle fut la nature exacte de cette hostilité réciproque.

Voici de quelle manière le R. P. Lecanuet, dans son *Histoire de l'Eglise de France sous la Troisième République*, caractérise l'attitude générale du clergé aux débuts du régime : « On ne trouvait guère en 1871 de prêtres républicains. Pour le plus grand nombre, la République représentait la terreur, la haine de l'Eglise et la persécution... Bien que dans son ensemble il eut voté « oui » au plébiscite de 1870, il n'était pas non plus attaché à l'Empire qui avait abandonné le Souverain Pontife. A peine quelques prélats, comme le Cardinal de Bonnechose, restaient fidèles à Napoléon III. La majorité du clergé, prêtres et évêques, inclinait plutôt vers une restauration de la royauté. Elle était monarchiste par tempérament, parce qu'elle voyait dans ce régime le plus grand bien de l'Eglise et de la France »¹.

Au moment où l'Assemblée Nationale eut à se prononcer sur la question du régime, tous les membres catholiques de l'Assemblée et tout le monde catholique derrière eux se montrèrent nettement favorables au rétablissement de la monarchie. Il est remarquable que ce fut le fait non seulement des catholiques intransigeants que guidaient des hommes comme Mgr Pie, évêque de Poitiers, et Louis Veuillot directeur de l'*Univers*, mais même des catholiques libéraux tels que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans et Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger.

On sait par exemple le rôle très actif que Mgr Dupanloup joua au cours des querelles entre prétendants au trône et dans

1. R. P. Lecanuet, *L'Eglise de France sous la Troisième République* ; T. I, *Les dernières années du pontificat de Pie IX, 1870-1878*, Paris, Alcan, 1931, p. 180.

la question du drapeau. Tout libéral qu'il fut, il était sincèrement monarchiste. Il usa de tout son pouvoir et multiplia les démarches auprès des princes pour les amener à réaliser ce qu'on appelait alors « la fusion » c'est-à-dire l'union des familles royales autour du comte de Chambord. Ses efforts contribuèrent à la réussite au moins apparente de cette fusion. Il eut moins de succès auprès de l'héritier du trône lorsqu'il tenta de lui faire accepter le drapeau tricolore, et l'on sait comment l'obstination de ce prince en faveur du drapeau blanc provoqua l'échec définitif des monarchistes.

Le cas de Mgr Dupanloup est significatif car ce prélat représentait alors l'aile avancée — nous dirions « la gauche » — du mouvement catholique.

Or, voici quelles étaient les raisons qui lui faisaient prendre cette attitude décidément monarchiste. Il les exprime dans une lettre du 23 janvier 1873, adressée au Pape Pie IX, par laquelle il tâche d'obtenir l'intervention du Souverain Pontife auprès du comte de Chambord en vue de fléchir l'obstination de ce prince au sujet du drapeau. « Les choses en sont arrivées chez nous à un tel point qu'il peut se produire en France, d'un jour à l'autre, des événements décisifs, non pas seulement des crises politiques, mais le retour de la révolution avec des guerres civiles affreuses, dans lesquelles les passions populaires se portent aux derniers excès ; et ce que tout le monde prévoit, c'est que l'Eglise y sera nécessairement impliquée. Dans une telle situation il n'y a pour la France qu'un espoir de salut : c'est la monarchie héréditaire et traditionnelle, personnifiée dans la maison de France ».

La peur de la révolution et de la persécution religieuse est donc ce qui apparaît être la raison dominante de l'opposition globale des catholiques à la République.

Il est certain que les républicains d'alors, dans leur ensemble, ne témoignaient guère de sympathie à l'endroit de l'Eglise et des catholiques.

L'Eglise liée à la monarchie et à tout ce que la monarchie représentait était pour eux l'ennemie tout autant que la monarchie elle-même.

Edgar Quinet, qui joua un rôle très important dans la formation de la pensée républicaine, disait : « Tout peuple catholique est un peuple éternellement en tutelle »¹. La République qui était l'émancipation du peuple ne pouvait triompher que contre le catholicisme qu'il fallait arriver à extirper.

Sans aller aussi loin, le Président Jules Grévy écrivait au Pape Léon XIII, le 12 mai 1883 : « Votre Sainteté se plaint avec raison des passions antireligieuses. Mais ces passions, que je réprouve, peut-on méconnaître qu'elles sont nées principalement de l'attitude hostile d'une partie du clergé à l'égard de la République ?... »

On trouvait donc ainsi : d'un côté, le clergé et les catholiques fervents, attachés à la monarchie par crainte de la révolution et de la persécution que représentait pour eux la République ; de l'autre, les républicains ennemis de la monarchie et de l'Eglise, laquelle se présentait à leurs yeux comme le rempart de la monarchie.

* * *

Dès les premières années de la République, une fois celle-ci décidément constituée, un certain nombre de catholiques, une infime minorité d'abord, s'efforcèrent de remédier à cette méfiance.

1. Edgar Quinet, *Révolution d'Italie*, œuvres complètes, IV, p. 532.

Ils se rencontraient parmi ceux qu'on appelait les catholiques libéraux par opposition aux traditionalistes ou autoritaires. Ils étaient dans la tradition du mouvement inauguré par Lamennais, Lacordaire, Montalembert dans la première partie du XIXe siècle. Ils soulignaient fortement ce fait que l'Eglise, par définition, par tradition aussi, ne pouvait se solidariser avec aucun parti politique ni aucun régime. Il n'y avait ainsi aucune objection de principe à ce qu'un catholique fut républicain : sa foi l'y autorisait parfaitement tout autant qu'à être monarchique.

Ils voyaient la cause principale de l'hostilité des républicains envers l'Eglise dans la collusion de fait des catholiques avec la monarchie et dans leur hostilité envers la République. « Il s'est produit au plus grand détriment de la paix, écrivait le R. P. Didon, une triste et fatale conjoncture... Les catholiques militants se sont trouvés presque tous, en politique, appartenir aux partis déchus... On ne dira jamais les confusions déplorables qu'a engendrées cette singulière coïncidence... Où donc a-t-on fait la preuve que le catholicisme ne pouvait vivre avec la société moderne ? »

Dans le même sens, une lettre pastorale de Mgr Guilbert, évêque de Gap, en date du 1er juillet 1876, intitulée : *Des devoirs du prêtre touchant la politique et une leçon de catéchisme*, disait : « Vouloir lier, identifier la religion à un système, à une forme quelconque de gouvernement n'est-ce pas compromettre indignement l'Eglise et le clergé, en même temps que c'est soutenir une flagrante erreur ?... Le clergé ne doit pas se laisser mêler aux tempêtes et aux orages politiques de notre temps. Il ne doit épouser aucun parti, parce qu'il se doit à tous les partis, aux partis vaincus comme aux partis vainqueurs, pour les rappro-

cher et les unir dans la concorde et dans la paix. Ce n'est qu'à cette condition qu'il peut efficacement exercer une action salutaire et accomplir la divine mission dont il est chargé ».

« Nous l'avouerons franchement — disait-il encore — ce n'est pas sans inquiétude et sans une peine profonde que nous avons vu, ces dernières années, certains journaux, soi-disant catholiques avant tout, attacher à leur catholicisme un drapeau de parti. Sans doute ils ne disent pas, ils ne l'oseraient point, ils ne disent pas en termes exprès, que pour être un bon chrétien il faille absolument embrasser leurs opinions, mais cela ressort trop de leur polémique, ardente, et leurs lecteurs habituels le doivent naturellement conclure.

« Or, la conséquence, il était facile de la prévoir et de la prédire sans être prophète, la conséquence c'est une réaction antireligieuse ; c'est, à l'heure présente, un soulèvement de haines injustes contre l'Eglise, la guerre au cléricalisme comme on l'appelle, c'est-à-dire contre tout le clergé, que l'on suppose à tort partager les idées extrêmes, les exagérations de ces imprudents journalistes. Car à une époque de divisions et de luttes telle que la nôtre, en présence de plusieurs régimes de gouvernement qui ont chacun leurs partisans passionnés, n'est-il pas évident que si, au nom de la religion, vous en proclamez un au détriment des autres, vous soulevez infailliblement contre vous les partisans de ces derniers et ce qui est bien plus déplorable, contre la religion elle-même ?

« Le prêtre sans doute, comme tout citoyen, est parfaitement libre d'avoir individuellement son opinion politique et personne n'a le droit de lui en faire un crime. Il peut croire que telle forme gouvernementale convient mieux que telle autre à son pays ; il peut préférer la République à la Monarchie ou la Mo-

narchie à la République ; il est libre également, mais toujours en dehors de son ministère, d'exprimer son opinion personnelle et de la défendre comme telle avec la prudence et la modération qui conviennent à sa dignité sacerdotale.

« Mais ce que nous blâmons, ce serait d'en vouloir rendre la religion solidaire, parce que la religion est et doit demeurer tout à fait étrangère à ces systèmes, et que se servir d'elle pour étayer un parti, c'est un abus sacrilège qui la compromet indignement ».

Cette attitude qui, dès le début, commença à se manifester chez un certain nombre de catholiques trouvait certainement de l'écho parmi ceux qu'on appelait les républicains modérés. Eux aussi, souhaitaient la paix religieuse et ne la concevaient comme possible que si l'Eglise, fidèle à sa doctrine, consentait à se maintenir sur son plan et renonçait à toute inféodation politique.

« Oui — s'écriait M. Ribot à la chambre des députés, dans la séance du 1^{er} février 1890 — c'est un malheur pour le pays que l'hostilité qui s'élève contre la religion. Je la déplore autant que personne dans cette chambre... La paix religieuse, je la demande. Je veux le prêtre libre, respecté dans son église, mais je veux aussi maintenir les droits du pouvoir civil, suivre les traditions de ce pays, me conformer à l'instinct profond, au génie du peuple français ; je veux le curé hors de la politique. A l'église, oui ; sur la place publique, sur le forum, jamais ! »¹.

C'est en tenant compte de cet état d'esprit que le pape Léon XIII se fit, à partir de 1890, le protagoniste de ce qu'on a appelé « la politique du ralliement ».

C'est du Pape, en effet, que les initiatives les plus nettes en faveur d'une réconciliation des catholiques de France avec la République partirent. On sait comment Léon XIII demanda à

1. Cité par Lecanuet, *op. cit.*, T. II, p. 377.

Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, de se faire son porte-parole et comment ce dernier, le 12 novembre 1890, profitant d'une réception qu'il offrait à l'état-major de l'escadre française de la Méditerranée alors en rade d'Alger et à toutes les autorités civiles et militaires de l'Algérie, prononça son fameux toast dans lequel il demandait l'adhésion loyale de tous les catholiques à la République. « Lorsque la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, déclarait-il, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées ; lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite ; et pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie. C'est ce que j'enseigne autour de moi ; c'est ce que je souhaite de voir enseigner en France par tout notre clergé ; et en parlant ainsi, je suis certain de n'être pas désavoué par aucune voix autorisée. En dehors de cette résignation, de cette acceptation patriotique, rien n'est possible, en effet, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres ».

Il est éclairant, pour mesurer le chemin parcouru, de comparer cette déclaration du Cardinal Lavigerie avec celles que nous avons vu faire par Mgr Dupanloup en 1873, 17 ans plus tôt. Mgr Dupanloup exprimait alors la pensée unanime des catholiques (et à cette époque, de Mgr Lavigerie lui-même) en affirmant que le salut du pays, de la société, de la religion ne pouvait être que dans la monarchie et leur perte dans la répu-

blique. En 1890, Mgr Lavigerie, d'accord avec le Pape, déclare qu'« en dehors de (l') acceptation patriotique (de la République) rien n'est possible, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres ».

On a dit et redit que cette politique du ralliement préconisée par Léon XIII avait échoué.

Il est certain qu'elle fut loin de réaliser l'unanimité parmi les catholiques. L'impression générale que produisit sur eux le toast d'Alger fut celle d'une consternation, d'une déroute, quand ce ne fut pas d'une révolte. Deux évêques seulement osèrent approuver publiquement le cardinal Lavigerie. La plupart se turent. Certains parmi lesquels Mgr Freppel, évêque d'Angers, protestèrent véhémentement : « Aucune invitation, d'où qu'elle vienne, ne nous fera changer d'avis », déclara ce dernier à l'adresse du Pape. Le cardinal Lavigerie fut abreuvé d'insultes dans certains journaux catholiques et dans un flot de lettres souvent anonymes. On le traita de franc-maçon, de sans-culotte ; on le mit au rang des apostats et des défroqués.

Il est certain encore que la politique du « ralliement » ne semble pas, dans le temps même où elle fut poursuivie par le Saint Siège, provoquer un apaisement de l'hostilité systématique et persistante du Gouvernement républicain à l'endroit du catholicisme. Sans doute y eut-il bien entre 1889 et 1895 une période d'accalmie pendant laquelle se manifesta ce que le ministre Spuller appela, dans un discours fameux, « l'esprit nouveau »¹. Cependant la politique du « ralliement » fut inaugurée, nous l'avons vu, en 1890 ; or, si avant cette date, des décrets, des lois

1. Discours du 3 mars 1894.

manifestement injustes qui portaient atteinte à la liberté d'action de l'Eglise, à ses droits les plus fondamentaux, blessant au vif la conscience catholique dans ses convictions les plus sacrées, avaient déjà été promulguées : dissolution des Jésuites et décrets sur les congrégations non autorisées, en 1880 ; lois scolaires en 1882 ; lois fiscales sur les biens de mainmorte, en 1889 ; c'est surtout dans la période qui suivit 1890 que les mesures les plus vexatoires furent prises. Je ne veux pas ici les énumérer toutes. Qu'il me suffise de signaler les deux principales parmi beaucoup d'autres ; la loi sur le contrat d'association, dont certaines dispositions portaient gravement atteinte à l'existence de toutes les Congrégations religieuses est du 1er juillet 1901 ; et la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, entraînant la suppression du concordat de 1801 est de 1905 ; cette loi laissait les églises et leur patrimoine dans une situation juridique que les catholiques ne purent accepter. Une telle législation suscita d'ailleurs les critiques décisives notamment de ce juriste éminent mais non catholique Léon Duguit, doyen de la faculté de droit de Bordeaux dans une consultation célèbre.

Loin de favoriser l'apaisement recherché, il apparaît donc que la politique du ralliement provoqua l'exaspération des animosités. Cette politique fut pour les monarchistes catholiques l'occasion de manifester leur opiniâtreté. Quant aux républicains ils trouvèrent dans cette hostilité si manifestement confirmée, la justification de leur sentiment anticatholique et de leurs entreprises vexatoires. Comme chacune des mesures défavorables à l'Eglise accroissait à son tour l'animosité des catholiques récalcitrants, la crise ne pouvait pas ne pas se développer jusqu'à atteindre une acuité extrême. C'est ce qui se produisit en effet.

Néanmoins dans le même temps, un autre travail profond ne se réalisait pas moins dans l'ensemble du monde catholique, un travail, positif celui-ci, de sagesse et de bon sens et qui n'eut pas pu certainement se produire de même façon sans l'action ferme et prudente du Pape Léon XIII. Les violences passionnées, souvent étroites, parfois nettement injustes, des monarchistes catholiques intransigeants ne furent pas non plus sans y contribuer pour une bonne part. Ce n'est pas impunément encore qu'ils se fourvoyèrent dans des circonstances telles que l'affaire Dreyfus, le boulangisme, la fumisterie de Diana Vaughan (montée par Léo Taxil) etc... Et puis c'était tout de même une attitude paradoxale que celle de ces catholiques qui prétendaient n'être opposés à la République que pour sauver la religion et l'Eglise mais qui se trouvaient sur ce point même en opposition avec le chef de la religion et de l'Eglise.

Bref, au fur et à mesure que les années s'écoulaient, le nombre des catholiques qui s'accommodèrent de la République alla s'accroissant et on peut dire que quand éclata la guerre de 1914 la très grande majorité des catholiques était de cette sorte.

Parallèlement l'hostilité du gouvernement de la République à l'endroit de l'Eglise s'apaisait. Dès 1908, l'effet de cet apaisement se faisait nettement sentir et ce n'était qu'un début.

* * *

On était en droit de se demander cependant quelle était la nature exacte de cette réconciliation des catholiques avec la République ?

Le terme de « ralliés » dont on s'est servi pour désigner ceux qui obéirent aux directions de Léon XIII ne manque pas de poser bien des problèmes. L'adhésion de ces « ralliés » à la République était-elle bien sincère ?

N'acceptaient-ils pas la République comme un pis-aller, parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement, parce que les chances d'une restauration monarchiste disparaissaient de plus en plus ? Leur adhésion à la République n'était-elle pas ainsi une simple résignation ? Une « résignation », c'est justement le terme même dont se servit le Cardinal Lavignerie dans son fameux toast : « En dehors de cette résignation, de cette acceptation patriotique, rien n'est possible ». Et c'est ce mot de résignation que l'archevêque d'Alger répétait pour s'expliquer devant tous ceux qui le critiquaient.

Pourquoi donc entraient-ils dans la République ces catholiques ? se demandaient les républicains. N'est-ce pas pour se mettre plus en état de la renverser, de l'étrangler ? Ou encore n'est-ce pas, comme ils le disaient ouvertement, pour christianiser la République ? Il est clair, par exemple, que les catholiques, et Léon XIII le premier, ne manquaient jamais de faire une distinction très nette entre, d'une part, le régime républicain en lui-même, considéré comme pouvoir établi et d'autre part, la législation de la Troisième République et son esprit. Ils précisaient avec soin que leur ralliement à la République procédait de l'indifférence de principe professée traditionnellement par l'Eglise à l'endroit des régimes républicains ou monarchistes, de sa doctrine, constante elle aussi, de la reconnaissance des pouvoirs établis, mais qu'il n'impliquait d'aucune façon, non seulement la reconnaissance des lois vexatoires contre la religion, mais encore l'esprit et la doctrine sur lesquels reposait en fait la Troisième République. S'ils entraient dans la République, c'était pour arriver à modifier sa législation et à transformer son esprit et sa doctrine. Cet esprit et cette doctrine, issus de la Déclaration des droits de l'homme et de la Révolution française de 1789, for-

maient la base de ce qu'on appelle le monde moderne. Or, c'est précisément au nom de cette déclaration des droits de l'homme que la Révolution française de 1789 a détruit l'ordre de choses établi par dix-huit siècles de christianisme ; la Troisième République qui s'inspire de cette déclaration et continue la Révolution de 1789 est par là antichrétienne. On ne peut la christianiser qu'en modifiant complètement cet esprit et cette doctrine. Ainsi raisonnaient sommairement les catholiques.

Mais alors, protestaient les républicains, que resterait-il de notre République ? N'avons-nous pas raison de penser qu'il y a entre elle et l'Eglise une incompatibilité radicale ?

Il faut reconnaître que ce problème est bien le problème fondamental : la participation des catholiques à la République est-elle possible sans renoncement de leur part aux exigences de leur religion et sans danger mortel pour l'esprit des institutions républicaines, sinon pour ces institutions elles-mêmes ? Est-il possible à un catholique d'être vraiment et sincèrement républicain ?

Tout le drame politico-religieux de la Troisième République est dans ce problème.

* * *

Dès le début du XIXe siècle, un certain nombre de catholiques avaient déjà vu et proclamé que l'idéal de Liberté, d'Egalité, de Fraternité de la Révolution française, loin d'être incompatible avec le christianisme, n'était au contraire possible que dans et par son inspiration. C'étaient ceux que nous avons déjà rencontrés plus haut et qui formaient l'école libérale catholique, opposée tout au cours du siècle à l'école intransigeante et traditionaliste.

Nous avons vu comment en 1871 la plupart de ces libéraux étaient néanmoins partisans d'une restauration monarchique.

Il va sans dire que c'est parmi eux que la politique du ralliement de Léon XIII trouva le plus de partisans sincères. Sous l'influence des Encycliques de ce pape, ils furent conduits à prendre une conscience plus exacte de cette nature chrétienne de la démocratie. Non pas qu'ils se crussent autorisés, en tant que chrétiens, à accepter tout l'esprit et toute la doctrine de 1789 et tout ce qui animait les institutions et les lois de la Troisième République.

Ils étaient notamment opposés à l'individualisme outrancier issu de la philosophie française du XVIII^e siècle et contre lequel d'ailleurs, au sein même de la démocratie républicaine, le mouvement socialiste était en réaction souvent excessive en sens inverse pour des chrétiens.

Ils réprouvaient aussi, il va sans dire, les persécutions religieuses auxquelles la proclamation de la liberté servait de prétexte. Mais ils considéraient comme une équivoque mortelle et un non-sens l'identification qui tendait à s'établir entre la démocratie et l'irréligion, entre le catholicisme et la réaction. Ils tenaient qu'un christianisme authentique, loin de dénaturer la démocratie, ne ferait que l'assainir et lui assurer son véritable équilibre.

C'est ainsi qu'à partir des environs de 1890 se constitua parmi les catholiques ce mouvement démocratique qui, à travers la « Démocratie chrétienne » des abbés Lemire, Naudet, Garnier, à travers le mouvement du « Sillon » de Marc Sangnier et l'« Association catholique de la jeunesse française », ne cessa pas de se développer jusqu'à la guerre de 1914.

Il faut reconnaître qu'il n'y eut pas toujours dans ce mouvement démocratique chrétien toute la sûreté doctrinale, la perspicacité et la prudence souhaitables. Souvent l'ardeur généreuse de ces militants les entraîna à des excès qui servirent de prétexte aux attaques et aux sarcasmes des « bien-pensants » contre ceux qu'ils appelaient « les rouges chrétiens » et les « abbés démocrates ». Certains d'entre eux n'évitèrent pas toujours assez de se laisser influencer par le modernisme. Il leur arriva de penser que pour assurer l'accord de l'Eglise et de la démocratie il fallait sacrifier quelque peu de la rigueur de la doctrine. L'Eglise elle-même crut nécessaire d'intervenir dans certains cas, notamment par la condamnation des idées et du mouvement du « Sillon ». Mais elle prit occasion pour répéter, en le précisant, qu'elle n'était pas hostile à la démocratie, qu'elle répudiait seulement ses déviations, ses abus et qu'elle ne voulait pas la considérer comme étant, en tout état de cause, l'unique et exclusif idéal politique et social acceptable.

Ces attaques et ces condamnations eurent pour effet de purifier, d'approfondir et d'affermir dans les esprits la juste conception des rapports entre la démocratie et le christianisme. Les démocrates chrétiens en tirèrent profit pour consolider leur double fidélité à l'Eglise et à la démocratie. Ils furent ainsi mieux que jamais en mesure de donner la preuve qu'il n'y avait pas impossibilité dans ce double idéal. L'authenticité de leur position démocratique s'imposa d'ailleurs à ceux qui se considéraient le plus comme les tenants de l'orthodoxie républicaine. Quant à la valeur de leur vie religieuse, elle s'affirma à maintes reprises d'une manière indubitable.

(à suivre)

J.-V. DUCATTILLON, O. P.

La plus grande tristesse

« Ils ont abandonné la source d'eau vive, ils se sont creusé des citernes ; des citernes crevassées, qui ne retiennent pas l'eau ».

JÉRÉMIE

Je veux écrire l'histoire de Françoise ; de madame Françoise Larier. On a prétendu que les Thérèse Desqueyroux n'existaient pas, qu'elles ne pouvaient pas exister. Peut-être n'a-t-on pas le courage de les reconnaître ? Peut-être n'a-t-on pas une suffisante sympathie, une charité assez abondante pour lire avec Mauriac, sous la banalité des traits auxquels d'autres se laissent prendre, le mystère profond de ces deux amours qui se livrent ici-bas la guerre : « L'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, qui fonde la cité du Mal ; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, qui fonde la cité du Bien... » Quoi qu'il en soit, à titre de prêtre et aussi d'écrivain, je n'ai pas voulu que le spectacle de tant de misère échappât à ceux qu'il pouvait instruire, et si je n'ai pas identifié mon personnage jusqu'à le pointer du doigt, ce fut seulement pour ne pas empêcher que l'expérience d'une seule ne servît à l'enseignement de tous.

J'avoue que je n'ai pas connu intimement Françoise. Je n'ai reçu ni ses confidences, ni ses confessions. Ce que j'ai recueilli sur elle m'est arrivé par hasard, sans que je cherche. L'âme des autres est un sacrement si respectable aux yeux mêmes de Dieu, que nul n'oserait s'y aventurer à plaisir. J'ajoute cependant que certaines demeures délabrées s'offrent d'elles-mêmes à l'observation, qu'elles jettent leur secret à la face de celui qui voulait passer les yeux baissés, comme si le jugement des hommes leur importait davantage que leur discrète compassion. Seules l'humilité

vraie, la simplicité nue des enfants de Dieu se dérobent à l'attention. L'impie marche sur du bois mort : quand il croit n'avoir pas été entendu, c'est toute la forêt qui répète son pas.

* * *

Françoise avait été orpheline dès sa première enfance. Elle l'avait été, si j'ose dire, brutalement, ostensiblement, ayant perdu père et mère à quelques mois d'intervalle. Ce fut donc une bonne grand'mère maternelle qui se chargea de son éducation. J'aurais mieux fait d'écrire : de son entretien, car Françoise ne connut pour toute directive que les faiblesses, la condescendance et cet égoïsme raffiné des grands-parents, qui dépasse encore l'orgueilleux attachement des mères veuves. Plus près de l'abandon, les aïeux ressentent sans doute davantage le besoin d'être adulés dans leurs rejetons !

Le mariage la trouva, à vingt ans, proie facile, car n'ayant jamais connu les fortes affections d'une mère, elle répondait à toute tendresse par une ferveur également désireuse, romantique et toujours foncièrement insatisfaite. Un homme vint vers elle, plus âgé qu'elle, plus instruit qu'elle, moins riche qu'elle. Il fut évidemment charmé de cette jeunesse, de cette naïveté, de cet abandon, de cette ignorance même qu'elle devait étaler devant lui. Rien en elle qui ne flattât ses instincts de maître, de protecteur, de mari. Françoise, de son côté, ne pouvait en croire son cœur d'avoir séduit, elle si négligeable, un homme élégant, bien doué, et dont on disait tant de bien.

Il n'est probablement personne, au jour du mariage, qui ne se sentit meilleur d'avoir vu une aussi harmonieuse proportion de jeunesse et d'âge mûr, une aussi éblouissante rencontre de

pondération et de grâce pure, d'amour simple et de richesse. La nacelle n'avait qu'à prendre le large, le bonheur allait couvrir tous les horizons ! Cependant Françoise aurait pleuré pendant son voyage de noces. Elle ne le confessa que beaucoup plus tard, et il est bien peu certain qu'il faille voir là un présage. Frayeur de la jeune fille qui se sent tout à coup enlevée, entraînée, emportée dans le courant d'une vie profonde, d'une vie étrangement nouvelle, dont elle n'avait sondé ni les abîmes ni les hauteurs ! Désillusion inévitable de la collégienne qu'avait été Françoise, à qui on n'avait laissé lire sur le mariage que ce que Pierre l'Ermite en a dilué en phrases mignardes et figiolées et qui, pétrifiée, révoltée, s'aperçoit à l'instant fatal que le compagnon de ses rêves est l'homme tel que Dieu l'a fait, l'homme de chair et de désir dont la passion franche et brutale donne au milieu conjugal son équilibre sain, sa stabilité !... Sur ce point, le secret de Françoise est celui de la plupart des jeunes épouses de chez nous.

Françoise n'était pas religieuse. Elle était sûrement aussi bonne que celles de ses compagnes qui revenaient de la Sainte Table le visage transformé, et la langue et les lèvres pleines des saveurs de l'hostie. Mais sa dévotion toute commandée, toute de devoir, ne reposait pas sur une intelligente acceptation de ce devoir. Elle ne recherchait pas Dieu, il est vrai, pour savourer en lui gloutonnement sa propre jouissance d'amour ; mais elle ne le recherchait pas non plus pour le servir loyalement, obscurément, filialement jusque dans la prière. Détournée de ces ouvertures d'âme qu'une mère seule est faite pour recevoir, elle ne dût jamais, même aux jours les plus troublés de son adolescence ou de son mariage, se confier à un confesseur. Elle eut certainement été impuissante à prendre d'elle-même cette initia-

tive, à poser quelque question concernant son état ; et si le prêtre l'interrogea quelquefois, elle dût par sa gêne rendre impossible toute véritable assistance. Dès qu'elle commença d'être mère, Françoise accepta sans inquiétude, même avec assez de joie, l'opportunité offerte de se dispenser de la messe les dimanches et jours de fête, de la communion, surtout de la confession...

Dans ce flot emmêlé, couvert de brumes incertaines, se traça le sillage des premières années. Les enfants apparurent. Ils se suivaient d'une année à l'autre, presque sans interruption. On s'étonnait de voir cette jeune femme élevée dans la tranquillité, l'aisance, accepter ainsi dans leur plénitude des charges pour elle si surprenantes, si redoutables. La santé de Françoise était bonne, il est vrai, mais le poids de ces maternités ininterrompues marquait un bilan déjà héroïque de privations et de sacrifices. Cependant la plus grande misère de Françoise est qu'au milieu de tant d'accaparements et d'accablements elle n'était pas heureuse.

Cette sublime fécondité qui épanouissait sa nature de femme, ne venait pas en même temps détremper, dilater son âme. Chaque jour les grandeurs de son état lui devenaient un fardeau moins agréable, moins aimé. Elle accueillait au fond d'elle-même l'annonce d'un nouvel enfant comme d'une épreuve que Dieu lui préparait. Un matin, au milieu de ses quatre petits, elle s'aperçut qu'elle était couverte d'ennui, qu'elle était envahie par l'ennui, qu'elle allait s'emmurer dans une tombe d'ennui. Et chose curieuse, cet ennui lui venait de ses enfants mêmes. Leurs cris, leurs pleurs, leur premières espiègleries la trouvaient habituée, indifférente. Elle ne châtiât pas, ne grondait pas ou à peine ; elle se désintéressait, tout naturellement. Quand elle trouva Mireille

LA PLUS GRANDE TRISTESSE

ensevelie sous le grand tiroir de la commode, parmi les draps et les dentelles affreusement mutilées et froissées, elle se contenta de rire de la frayeur de la petite et demanda à la bonne de réparer le dégât.

Comme toutes les mères, Françoise aimait ses enfants, assurément. Elle voulait bien ne rien leur refuser, à commencer par l'existence ; son mari d'ailleurs la forçait à garder les petits toujours très propres, à leur servir la meilleure alimentation, à leur rendre attrayante la maison. Mais au delà, rien ne lui répugnait davantage que la pensée de vivre avec ses enfants, de leur livrer le monde, de leur faire découvrir leur propre cœur. Prières ni lecture, elle ne leur enseigna rien, persuadée que les bonnes religieuses y verraient quand viendrait le temps de mettre la plus vieille au pensionnat et les autres au jardin de l'enfance ; persuadée aussi que l'instruction est toujours possible quand on y met l'argent nécessaire. Quant au terre-à-terre du ménage, aux grossiers nettoyages, aux humbles petits soins splendides et sacrés, assistée de deux servantes, la maîtresse de maison pouvait s'en tirer encore facilement.

Ainsi débarrassée de l'esclavage domestique, Françoise comptait se trouver libre, dégagée. Chaque amélioration matérielle à sa condition, déjà fort adoucie, lui paraissait avancer le moment prochain de sa décharge complète, de son allègement définitif : le jour où, comme autrefois jeune fille, elle pourrait ne penser plus qu'à elle et jouir de sa vie. Elle ne s'aperçut pas que chaque jour aussi l'étau, dont elle voulait libérer ses mains douces et polies, se resserrait autour de son cœur. Elle avait, par petites contorsions successives, presque entièrement détaché de son doigt l'anneau d'or, l'anneau de cette servitude symbolique acceptée au pied des autels, et c'était soudain comme un cilice

abominable que lui laçait autour de son âme alourdie la suite de ses libertés reconquises.

Ses enfants ne lui suffisaient plus : ils la repoussaient magnétiquement. Chaque matin elle fuyait plus vite le logis, après le départ de son mari. Elle avait toujours pris un plaisir extravagant à visiter les étalages de marchandises, à courir les ventes à rabais, à « magasiner » (comme disent nos gens) pour le seul plaisir de magasiner. A présent, elle en faisait une véritable passion. Se ballader dans les tramways bondés, trotter sur le pavé sec, grimper les multiples escaliers était devenu son sport unique, sa distraction, son occupation. Elle n'aimait pas le cinéma, où il faut de l'attention ; ni les visites à de rares amies, où il faut parler de soi. Ce qui l'attirait, c'était le goût des bagatelles, le sourire ennuyé des commis aux étalages. Ce que les dames de la haute société appellent « faire les emplettes », elle s'en était fait un culte, une solennité, qu'elle suivait comme dans un cérémonial, le long des comptoirs, avec sérieux, avec patience, avec recueillement, déguisant sa faim, sa nervosité, parfois une grossesse avancée. C'est à l'observation de pareils spectacles que les Anciens, plus psychiâtres que physiciens, écrivaient avec suffisance que « le vide appelle le vide ».

Françoise rentrait tard, épuisée, dégoûtée de ce qui l'attendait chez elle, sûre d'apprendre que Germain avait été détestable, que Mireille n'était pas encore revenue de l'école (bien qu'il fut cinq heures passées), que l'une des bonnes allait demander son renvoi. Gâtés ou contrariés par les domestiques, les enfants fêtaient le retour de leur mère par des dissipations, des cris, des mêlées furieuses et sauvages. Presque aussitôt aussi le mari faisait son apparition, impérieux, mécontent. Il avait ramassé Mireille deux ou trois rues plus loin, en compagnie de petits

gamins ; on s'était plaint au passage que Léon excitait le chien de Mrs. Martin, que Germain était monté dans l'automobile du locataire et l'avait endommagée. Alors, c'était à nouveau les invectives, les mensonges des enfants, les leçons autoritaires du mari : « Tu ne sais pas t'y prendre : tu laisses les enfants courir partout... Avec Germain, il faut la douceur, je te l'ai déjà dit !... Léon est un petit menteur, il faut le punir... Tu disputes Mireille pour rien !... » Pour combler la mesure, lui-même battait Germain deux fois dans la même soirée, minaudait Léon, laissait pleurnicher Mireille dans sa chambre sans pouvoir lui faire avouer ce qu'elle avait fait de ses livres, une fois de plus !

Ces soirs-là, il arrivait que Françoise se retirât seule pour donner libre cours à des pleurs dont on n'aurait pas su dire s'ils naissaient de l'exaspération ou d'une véritable souffrance. C'était pourtant un instant de détente, le calme bientôt rompu lorsque l'atmosphère chaude et chargée de la chambre nuptiale rendait à nouveau fatale la rencontre de deux êtres peu faits pour se comprendre, et dont la seule présence excitait le rappel de vieilles querelles, de vieilles rancœurs, la même litanie de mots amers à perte de souffle dans la nuit.

* * *

Ici s'arrête tout ce qu'il y a de définitif, de fixé, dans l'histoire et dans l'âme de Françoise. Le reste, c'est le présent, le présent terrible avec lequel de gré ou de force il faut lutter corps à corps. Ce à quoi nous avons assisté jusqu'à maintenant, n'était encore que préparatifs, prise de position, construction de barricades, roulement lointain des machines. Nous sommes ici à la veille d'Arbelles, quand Darius fait niveler par ses hommes le

terrain sur lequel il compte lancer ses chars à la poursuite d'Alexandre...

A nous tous, chrétiens d'aujourd'hui, religieux, prêtres, laïques, à un moment donné de notre vie, il est demandé de ratifier par notre propre choix cette option qui a été faite pour nous, au jour du baptême. Il y a, au fond de notre âme, un orient mystérieux, merveilleux, celui de la grâce et de la plénitude de foi, qu'il nous faut conquérir sur nous-mêmes, sur le monde. Quelle que soit également ici l'issue de l'engagement, un royaume en est le prix. Hélas ! beaucoup sommeillent aussi jusqu'au moment de l'assaut, mais peu se réveillent avec Alexandre pour l'emporter.

En toute occurrence, Françoise peut compter sur un appui stable. Le sang, qui devrait être le salaire de la victoire, a déjà été versé, et par un Autre ; mais il lui reste à s'en appliquer le mérite. L'Eglise a consacré dans son cœur une amitié, dans sa chair une fécondité dont la valeur est insurmontable, le pouvoir infini, subtil, spirituel ; mais il appartient à Françoise de mettre à profit ce pouvoir, de trouver en cette valeur un point fort. Aussi longtemps que des enfants tourneront autour d'elle, si détachés, si étrangers qu'ils soient de son cœur, on peut espérer que leur corps même lui servira de protection. Mais pour combien de temps voudra-t-elle rester couverte de cette armure ? Il y a là un mystère de prédestination ou de réprobation en face duquel un cœur de prêtre reste paralysé. Tout se passera pour Françoise entre elle et Dieu.

C'est qu'autour d'elle aussi, retenue seulement par cette barrière enfantine, rôde une société maudite, corrompue et corruptrice. Françoise a eu ses faiblesses, certes, mais cette société a des malices, d'infemales séductions. Il y a ce milieu citadin pour

lequel madame Larier, avec ses sept enfants et le huitième qu'on présage, fait figure de déclassée, d'impudente, d'originale. Il y a les amis, les amies : les siens et les siennes, ceux et celles de son mari qu'elle ne peut tout de même pas ignorer, et qui tous sont pris pour elle d'une sympathie, d'une compassion, d'une pitié aussi misérable que méprisante. On ne comprend pas qu'elle, si jeune, ait ainsi délibérément surchargé sa vie et celle de ses concitoyens ; qu'elle ne veuille point cesser incontinent de travailler contre le bien-être et le repos sacré d'une société qui a pourtant droit à sa considération...

Le riche quartier qu'habite Françoise en a assez de ces cinq possédés d'enfants qui lui font chaque jour un nouveau charivari. Mieux vaut n'avoir pas d'enfants, ou n'en avoir qu'un seul et le bien élever : au moins les voisins pourront dormir ! Françoise l'a appris plus d'une fois au téléphone, de la part d'« amies » ; et madame Larier se l'est fait répéter jour après jour par les « charitables » locataires d'en face. Quant à monsieur Larier, il ne déclare plus à ses compagnons de bureau, avec l'antique fierté, le nombre exact de ses enfants. Il ment même quelquefois, pour s'épargner ce sourire malveillant, l'injure insidieuse de ces Tartufes à chemise de soie qui s'entendent à condamner son intempérance, son manque d'amour pour sa femme. On sait trop bien avec quelle aisance, avec quel aplomb notre bourgeoisie québécoise, catholiquement scrupuleuse et formaliste, s'est accommodée des plus ignobles dégradations d'un protestantisme matérialiste, pour lequel elle continue de professer d'ailleurs, comme par le passé, le plus officiel dédain.

Ce n'est donc plus contre elle-même seulement que Françoise doit entrer en lice : sa forteresse toute lézardée va recevoir du dehors un choc terrible, et c'est après qu'on viendra enlever,

parmi les ruines, les restes d'une martyre ou d'une damnée. La tentation désormais ne la laisse plus. Le temps est passé de l'imprévoyance, de l'insouciance : aujourd'hui c'est le tout pour le tout, le tout ou rien. A côté de la voix de Dieu qui n'est pas éteinte tout à fait, qui ne s'éteindra pas avant que le dernier jugement n'ait été rendu et l'exécution décidée sans plus, il y a l'appel plus sensible, plus évident, plus immédiat, la solution pleine de remords mais déjà trouvée. Ah ! oui, l'homicide est chose facile, lorsqu'il n'y a même pas à acheter le poison, à dévisager la victime, à dérober le cadavre pour l'ensevelir au lieu secret ! Il y a, dans les replis du sein, invisibles, inconnues, insoupçonnées, des existences que Dieu seul a discernées, auxquelles seul il a entendu préparer les voies. Dieu est indulgent, les hommes sont aveugles. Dans cette nuit qu'aucune aurore ne suivra, le criminel lui-même ne saura jamais si c'est dans la rosée ou dans le sang que ses pieds ont glissé.

Pauvre Françoise, sa pensée n'est point taillée à la mesure de pareilles responsabilités, sa vertu n'est pas de force pour un tragique aussi amer ! Derrière elle, devant elle : l'inévitable... Le vide qu'elle a préféré à la plénitude, le vide qu'elle a préféré servir, l'enveloppe et l'asservit. Pourquoi huit enfants ? Pourquoi d'autres encore — combien d'autres ? Françoise n'a que trente-quatre ans, elle n'a pas goûté son mariage, du premier jour elle a été porteuse de faix. Pourquoi continuer stupidement ? Hier, Mireille a dit à sa petite amie : « Ma maman, elle ne m'aime pas comme les autres mamans... pourquoi ? » Germain n'écoute plus rien, il n'écoute personne, il rit au nez de sa mère. Léon ne songe qu'à s'éloigner de la maison, le plus possible : il faudrait les garder à vue, tous. Les domestiques ne font pas

plus qu'un mois ou deux au domicile, bien qu'on les paie royalement, et les jeunes filles de service se refusent quand on doit leur déclarer qu'il y aura à prendre soin de huit enfants...

Entre Françoise et son mari la cloison est devenue étanche, si étanche qu'il ne vaut même plus la peine de la sonder. Lui ? Elle ? Peut-être est-ce autour du même problème que gravite leur pensée ? Le passé n'a apporté aucun bonheur, à quoi bon s'acharner dans les mêmes ornières. Une mère qui n'est pas attachée à ses enfants, des enfants qui ne sont pas attachés à leur mère, un mari qui se détache de sa femme et de ses enfants, alors... Ce mécanisme qui se déroule par habitude, par entraînement — comme ces vieilles horloges qui sonnent des heures en désaccord avec le soleil d'aujourd'hui — quelle bêtise ! quel esclavage ! Arrêtée cette invasion, ce tumulte venu du néant et qui rend plus lourde la vie, peut-être la paix pourrait-elle se refaire, l'équilibre ? Françoise n'a que trente-quatre ans, ceux de ses enfants qui jouent dans la lumière la laissent indifférente, pourquoi s'en ferait-elle du sort possible de ceux qui s'agitent dans l'ombre, dans un monde d'où leurs cris n'aigrissent pas encore les vivants.

Certes la lutte n'est pas facile, et des cœurs mieux entraînés auraient déjà faibli. Françoise a refusé les sentiers rocheux, et c'est une mer de fange qui à chaque pas menace de l'aspirer. C'est pour elle aussi que Bloy a écrit le plus beau trait de ce siècle : « Il n'y a qu'une tristesse, celle de n'être pas des saints ». Tiburce marchait en souriant sur des charbons ardents, mais ce consul romain n'avait pu dormir parce qu'il s'était couché sur un pétale de rose replié... Le seul martyre est pour ceux qui délibérément se refusent à l'amour.

* * *

Il m'arrive, dans mes promenades de l'après-midi, de passer près de la maison de madame Larier. Léon et Germain courent aussitôt à moi, comme si j'étais une vieille connaissance, me saisissent la main et m'accompagnent allègrement tout en tirillant qui mon habit, qui mon rosaire. Alors pour un moment s'exerce auprès d'eux le seul apostolat possible au prêtre, en l'occurrence : celui de ne pas trop laisser voir qu'il aime qu'on l'aime... Mais parvenus au tournant de la rue, il faut bien se quitter, car on a défendu aux petits d'aller plus loin. Alors je m'arrête un instant, le cœur ému, et je surveille sur ces visages à demi fermés l'apparition d'une lumière qui ne se montre pas, et qui m'apprendrait que le cœur de Françoise a enfin trouvé dans ces petites mains caressantes la seule épave à quoi s'accrocher dans le naufrage, et dans ces yeux ignorés le foyer ardent où réchauffer sa misérable vie.

Hyacinthe-Marie ROBILLARD, O. P.

Attention, on tourne !

Le cinéma est une langue internationale ; mieux que *l'anglais basique*, dont il a été beaucoup question en ces derniers temps, il permet aux foules de San Francisco et de Moscou, de Melbourne et de Lima, de ressentir les mêmes émotions, de s'attacher aux mêmes personnages de fiction et aux mêmes interprètes, de connaître les mêmes modes vestimentaires, bref, de réagir en commun devant des événements identiques. Les images animées projetées sur l'écran ont accompli un idéal demeuré inaccessible à la défunte Société des Nations ; elles ont créé un sentiment très vif de solidarité, dont nous n'avons peut-être pas encore tiré tous les avantages possibles, mais qui s'accroît d'année en année.

Le langage du cinéma, et c'est ce qui explique qu'il soit aussi aisément intelligible, est d'une grande simplicité. Au reste, dès qu'il abandonne les sentiers battus de la sensibilité populaire et qu'il se hasarde dans la spéculation philosophique ou politique, il ne tarde pas à perdre contact avec son public et à l'indisposer gravement. A cet égard, l'expérience lamentable de *Mission to Moscow*, film médiocre tiré d'un livre très discutable, devrait ouvrir les yeux de ceux qui rêvent d'utiliser l'écran aux fins d'une propagande idéologique.

Comme le cinéma s'adresse au grand nombre, il ne faut pas lui demander plus qu'il peut, plus qu'il doit donner. Un film doit distraire ou émouvoir ; hors de là, pas de salut pour le cinéma ! S'il cherche à moraliser, s'il s'emploie à servir telle ou telle doctrine politique ou sociale, il ne tarde pas à faire fausse route. Si je veux m'édifier sur le socialisme, je ne me rendrai pas dans

une salle obscure ; je sais les livres qui me renseigneront ; si je tiens à méditer sur l'importance du divorce dans le monde contemporain, ce n'est ni le roman ni la pièce de Bourget qui m'instruira. Il en va de même pour le cinéma, qui ne doit pas se substituer à la chaire ou à la tribune. Odieuse confusion des genres qui ne bénéficie ni à l'un ni à l'autre. L'œuvre d'art exige plus de gratuité, elle ne s'accommode pas de préoccupations empruntées à d'autres disciplines.

La production américaine est à ce point abondante qu'il lui est permis de toucher à peu près tous les registres, de mêler les chefs-d'œuvre les plus authentiques aux navets les plus indiscutables. Dans l'ensemble toutefois, je crois bien que les studios américains visent surtout à la production de masse ; l'article de qualité n'est qu'une exception. Ils disposent (ils disposaient du moins avant les restrictions imposées à Hollywood depuis la guerre) de capitaux énormes pour monter des films à grand déploiement. Ils engageaient les vedettes les plus dispendieuses, bâtissaient au besoin des villes de toutes pièces, se jouaient fort habilement de toutes les difficultés techniques ; peu de pellicules, si médiocres soient-elles par l'intrigue ou l'interprétation, qui ne se rachètent par un métier très sûr et un sens proprement cinématique.

La situation actuelle pose des problèmes complexes, dont l'un notamment demeure un cauchemar pour les *producers* : la pénurie de jeunes premiers, adulés des foules et partis aux armées. Les quadragénaires et même les quinquagénaires suffisamment conservés reviennent à l'écran pour troubler, grâce à leurs tempes argentées et à leur regard lourd d'un mystérieux passé, les fillettes qui sont encore aux études ! On saisit sur le vif l'une des faiblesses de l'industrie cinématographique améri-

ATTENTION, ON TOURNE !

caine qui s'est fondée surtout sur la popularité de quelques acteurs et sur l'utilisation massive de capitaux plantureux, au lieu d'établir ses mérites par le goût de ses films, la finesse psychologique de leur affabulation, le jeu sincère et personnel de leurs acteurs. A cet égard, nous ne nous consolerons jamais d'être privés du cinéma français qui, souvent avec des moyens de fortune, nous a offert nos véritables classiques de l'écran.

* * *

Pour avoir quelque idée de la production américaine courante, peut-être n'est-il pas mauvais de jeter un bref regard sur les spectacles à l'affiche de nos salles depuis trois mois environ. Non que j'aie l'intention de dresser ici un palmarès et de distribuer prix et accessits. En un trimestre, il est cependant possible de juger les diverses tendances actuelles d'Hollywood et de souligner les progrès et les reculs.

C'est peu de dire que l'actualité exerce une influence considérable sur les films. Sans aucune exagération, une pellicule sur deux a trait à quelqu'aspect de la guerre, qu'il s'agisse de louer nos combattants sur un théâtre quelconque d'hostilité ou de montrer la cruauté et la fourberie de nos ennemis allemands ou japonais. J'ignore si cette propagande atteint le résultat espéré ; je persiste à croire qu'elle marque une certaine maladie et qu'à vouloir trop prouver, on prouve souvent assez peu. Ainsi dans *Five Graves to Cairo*, Rommel passe pour un fieffé imbécile ; ce n'est pas toutefois l'opinion des militaires britanniques sur ce général allemand, le « renard du désert ». Le titre seul de *Hitler's Madman* indique la portée de cette bande. *China* nous transporte en Extrême-Orient et *Crash Drive* veut être une épopée sous-marine. *Tonight We Raid Calais* et *Two Tickets to*

London simplifient outrancièrement les événements contemporains et n'échappent pas à l'écueil de la puérilité.

Un sujet connexe, très cher aux *producers*, c'est la vie quotidienne en territoire occupé par les Allemands. Dans cette veine, relevons ici *Edge of Darkness*, *The Moon Is Down*, adaptation d'une pièce de John Steinbeck, et *This Land Is Mine*. La formule, saisissante au début, commence d'être passablement usée. Nous ne doutons pas, certes, du joug affreux imposé par l'occupant nazi aux populations civiles asservies. Encore faut-il garder quelque mesure et ne pas transformer l'ennemi en un monstre à figure humaine. Ce qui sauvait précisément *The Moon Is Down*, c'était le type pitoyable du jeune officier nazi travaillé par une nostalgie touchante et qui cherchait quelque réconfort en échappant à la geôle dont il était lui-même prisonnier. Des traits de cette nature ajoutent à la vraisemblance ; car la division arbitraire des êtres en bons et en méchants relève plus de la fiction que de la réalité.

La caméra nous apporte parfois des images émouvantes, quand elle s'emploie à fixer des scènes de générosité et d'abnégation, sans chercher à en tirer une leçon. C'est ainsi que *So Proudly We Hail* constitue, malgré certains défauts secondaires, une fresque attachante de la vie toute de dévouement de quelques infirmières de la Croix-Rouge qui ont connu les horreurs de Guadalcanal et de Batan et qui ont su s'égaliser à leur périlleux destin. Pour marquer la continuité britannique à travers les générations, *Forever and a Day* ne manque pas de puissance ; on assiste aux multiples avatars d'une propriété construite par un amiral à sa retraite au temps de Trafalgar et dont les descendants connaissent des fortunes diverses, tout en demeurant attachés à cette maison, témoin muet de la grandeur passée, de

ATTENTION, ON TOURNE !

l'obstination à durer. Ce conservatisme traditionnel et terrien de l'Anglais n'est pas dépourvu de charme ; on s'explique que des hommes aussi durement trempés aient réussi à s'inscrire dans l'histoire et à y demeurer. Ce film évocateur appartient à la formule de *Cavalcade*, ce grand succès d'il y a plusieurs années.

* * *

Où les Américains excellent davantage, c'est dans la comédie légère où abondent les observations piquantes et les traits délicatement satiriques, sans aucune âpreté. C'est dans cette formule que se donnent libre cours leur optimisme juvénile, leur joie de vivre, leur don, plus superficiel que profond, de saisir et de moquer leurs propres travers. *The More the Merrier* est un bon exemple de cette manière ; sur le thème très actuel de la pénurie des logements, on a construit une délicieuse fantaisie d'un rythme allègre et sain. Dans la même catégorie, mais avec une insistance plus marquée sur l'élément romanesque à l'eau de rose se classent *Presenting Lily Mars*, *Slightly Dangerous* et surtout *The Youngest Profession*, charge aussi juste qu'amusante du prestige ridicule dont jouissent les vedettes de l'écran aux yeux d'une jeunesse trop habituée aux salles de spectacles.

Hollywood verse aussi volontiers dans la puérilité pure et simple, qu'elle soit exotique avec *White Savage*, prétendument horrifique avec les films à répétition de *Dracula* et de *Frankenstein* et la toute récente réédition du *Fantôme de l'Opéra*, musicale et sautillante avec *Dixie*, *Coney Island* ou *Du Barry Was a Lady*. Par ces pellicules d'un goût douteux, nos voisins

accréditent auprès de ceux qui ne les aiment pas la légende qu'ils sont un peuple de primaires et font oublier les grandes et belles réalisations artistiques qu'il est juste de ne pas traiter à la légère.

* * *

J'ai réservé pour la fin deux films récents où les Américains se rendent justice. L'écrivain d'origine arménienne William Saroyan demeure un phénomène qui s'est révélé en ces dernières années. Sa prolificité et sa versatilité font l'étonnement, parfois admiratif, des meilleurs juges. Le cinéma s'est emparé de sa *Human Comedy* et l'a traitée avec tact et profondeur. C'est toute la vie quotidienne, avec ses résonances insoupçonnées dans les âmes les plus ordinaires, qui s'exprime sous nos yeux en une succession d'images d'un naturel impeccable. Les amateurs de brusques rebondissements dramatiques regretteront ce qu'ils estimeront une certaine monotonie. Pour ma part, je crois que c'est là un grand film ; c'est même, jusqu'à un certain point, un documentaire sur la vie américaine.

On connaît bien l'héroïne pitoyable de Margaret Kennedy, Tessa. Cette amoureuse juvénile possède un pouvoir quasi magique de séduction. Jean Giraudoux a transcrit cette œuvre en une prose magnifique. A l'écran américain, sous le titre de *Constant Nymph*, Tessa revit avec toute son ardeur secrète, sa pureté profonde inentamée par le milieu trouble où s'épanouit sa jeunesse. Il y a dans ce drame des Sanger une atmosphère d'une richesse incroyable, qui explique son emprise beaucoup mieux que l'intrigue, qui ne se défend pas de quelques effets mélodramatiques. Pour une fois, Hollywood a respecté et compris le sens profond d'une œuvre.

ATTENTION, ON TOURNE !

* * *

Il n'y a pas lieu de conclure. Comme la langue d'Esopé, le cinéma est ce qu'il y a de mieux et ce qu'il y a de pire. Il sombre souvent dans la médiocrité la plus achevée et il lui arrive de s'élever à des sommets fort honorables. Il essaie au fond de suivre du plus près possible les goûts du public et en agissant ainsi, il moule aussi ces goûts. Cercle vicieux dont il est très malaisé de sortir. Au fond, le grand malheur, c'est que le cinéma, exigeant d'énormes capitaux, demeure asservi aux ukases des mercantis et qu'il est à peu près impossible de faire du film d'art, avec les moyens modestes dont se servaient un Copeau ou un Pitoëff au théâtre. A certains égards, notre civilisation, par son gigantisme, s'avère inhumaine. Et le cinéma n'est qu'une de ses victimes, parmi plusieurs autres.

Roger DUHAMEL

Directives pratiques

CONSULTATION CANONIQUE

La récitation mentale de l'office divin.

Au témoignage du cardinal Laurent, du titre presbytéral des Quatre Saints Couronnés, le pape Léon X, le 15 avril 1516, accorda de vive voix aux Franciscains et, par communication, aux autres Réguliers un privilège en rapport avec la récitation de l'office divin. Dans leur supplique les Franciscains demandaient le privilège de ne pas prononcer vocalement les parties de l'office choral qui doivent être dites secrètement, mais d'y satisfaire en les disant mentalement, ou encore en les parcourant des yeux (*dicendo mentaliter aut legendo intra se per librum*). Ils demandaient la même faveur dans la récitation privée du bréviaire, en alléguant que la prononciation des mots a lieu surtout pour être entendu des autres. Le motif qu'ils invoquaient pour obtenir ce double privilège est de favoriser la piété, étant donné qu'on peut avoir une plus grande dévotion en disant son office de cette façon (*quia aliqui devotius sic dicunt*), et qu'on évitera de distraire ses voisins (*absque impedimento et fastidio aliorum*).

On trouve le texte de cette supplique dans le bullaire des Réguliers de Rodriguez, et c'est de là que l'ont tiré ceux qui ont traité le problème d'interprétation qu'il pose. Ce privilège, en effet, a provoqué de longues discussions, comme on peut le voir dans le *Cursus theologiæ moralis* des Carmes de Salamanque (tract. XVI, c. III, punct. 7), ou encore dans les *Consultations canoniques* du cardinal Gennari (vol. II, p. 307), et plus récemment dans la revue romaine *Commentarium pro religiosis* (1929, p. 464).

On demande : le privilège accordé aux Réguliers par Léon X est-il encore en vigueur ? S'étend-il à tout l'office divin récité privément ?

DIRECTIVES PRATIQUES

On n'a jamais mis en doute que le privilège en question ait été concédé. Assurément on aurait bien pu faire circuler un texte apocryphe — la chose, loin d'être impossible, s'est vue souvent au cours de l'histoire — mais dans le cas présent nous n'avons aucun motif de penser qu'elle a eu lieu. Le privilège a bel et bien été concédé par Léon X, il est authentique. Seulement quelques auteurs allèguent qu'il a été supprimé en deux circonstances différentes : une première fois, le 2 juillet 1622, par Grégoire XV (const. *Romanus Pontifex*), et un peu plus tard, le 20 décembre 1631, par Urbain VIII (const. *Alias felices*). Dans ces deux constitutions, en effet, les Souverains Pontifes décrètent abolir toutes les faveurs qui ont été accordées de vive voix par leurs prédécesseurs, et du nombre se trouve celle dont il s'agit présentement.

Nous avons eu la curiosité de lire le texte même de ces deux documents pontificaux dans le bullaire romain de Læarte Cherubini, publié à Lyon en 1655, et nous avons trouvé un détail qui semble avoir échappé à l'attention de ceux qui croient notre privilège aboli. En supprimant d'une façon générale les faveurs accordées *vivæ vocis oraculo*, Grégoire XV fait exception pour les indults dont la supplique porte la signature d'un cardinal. Il déclare que les faveurs accordées de vive voix et munies d'une telle garantie sont maintenues en vigueur¹. Or notre privilège entre dans cette dernière catégorie. La supplique qui le sollicitait a été signée par le cardinal Laurent, ainsi qu'en témoigne ce dernier.

Il est vrai qu'Urbain VIII a confirmé, en 1631, la révocation faite par Grégoire XV, et qu'il l'a étendue même aux suppliques signées par des cardinaux². Cependant par une autre constitution commençant par les mêmes mots que celle de 1631, *Alias felices*, du 11 avril 1635³, il excepta de la suppression générale précédemment décrétée les privilèges concédés *vivæ vocis oraculo*,

1. Cf. Tomus III, p. 424.

2. Cf. Tomus IV, p. 181.

3. Cf. Tomus IV, p. 206.

quand ceux-ci ont été demandés par des dignitaires ayant accès, en raison de leurs charges, auprès des Souverains Pontifes. Or parmi les dignitaires ayant accès, en raison de leurs charges, auprès du Souverain Pontife, figurent certainement les cardinaux protecteurs des Ordres religieux ; pour les affaires qui concernent les Ordres religieux, on doit les considérer comme officiers à ce députés. Précisément le privilège de réciter mentalement l'office divin a été accordé de vive voix par Léon X, sur requête des Franciscains, par l'intermédiaire du cardinal Laurent, leur protecteur. Il échappe donc à la suppression générale.

De plus, le cardinal de Lugo, dans ses *Disputationes scholasticæ* (édit. 1869, t. VIII, p. 153) rapporte l'opinion de quelques auteurs, opinion qu'il prend à son compte, selon laquelle le pape Léon X a apposé sa signature au bas de la supplique des Franciscains, et qu'en conséquence le privilège ne peut plus être considéré comme une concession *vivæ vocis oraculo*. De leur côté les Carmes de Salamanque assurent que ce privilège a été inséré dans une bulle de S. Pie V, et que pour autant, au moment des abolitions générales de Grégoire XV et d'Urbain VIII, il n'était plus un privilège *vivæ vocis*, mais un *privilegium bullatum*, et donc soustrait aux abolitions générales.

Toutes ces raisons militent en faveur du maintien du privilège accordé par Léon X aux Franciscains et, par communication, aux autres Réguliers.

Quelle en est exactement la teneur ? Pour l'office choral, il dispense les Réguliers de prononcer des lèvres les parties de l'office qui doivent être dites à voix basse, comme le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*. Il suffit de les dire mentalement, et on évitera ainsi de distraire ses voisins. C'est le motif invoqué dans la supplique : *ut ne fratres mutuo se impediunt in officio divino, aut aliis sint fastidiosi*. On comprend aisément que le privilège ne s'étend qu'à ces parties, et aucunement à celles qui doivent être dites à haute voix.

DIRECTIVES PRATIQUES

Quant à l'office privé, la même faveur était sollicitée, mais la façon dont la supplique est rédigée est quelque peu ambiguë. En voici les termes : *Et eodem modo possit facere qui dicit officium per se solum, cum prolatio verbalis sit præcipue ut ab aliis intelligatur*. Ces paroles doivent-elles s'entendre de tout l'office ou seulement des parties à dire à voix basse, comme dans l'office choral ?

Ici les avis se partagent : des auteurs soutenant que l'indult est restreint aux seules parties à réciter à voix basse ; d'autres, au contraire, étendant la concession à tout l'office. L'argument invoqué en faveur de la première alternative est que le texte même de la supplique semble indiquer qu'on demande pour l'office privé le même privilège que pour l'office choral, à savoir de prononcer mentalement les parties de l'office qui doivent être dites à voix basse. Dans le texte de la supplique, on met l'accent sur *Et eodem modo*. C'est l'opinion du cardinal de Lugo, qui d'ailleurs estime le privilège de peu d'utilité. Il faut bien avouer qu'ainsi restreint, le privilège ne concède pas une grande faveur.

Au contraire ceux qui étendent le privilège à tout l'office privé, par exemple les Carmes de Salamanque, mettent l'accent sur la dernière partie de la phrase : *cum prolatio verbalis sit præcipue ut ab aliis intelligatur*, et formulent ainsi leur argument : la supplique présentée à Léon X sollicite pour l'office privé la même faveur que pour l'office choral, à savoir de prononcer mentalement les paroles de l'office, parce que celui qui le récite privément n'a pas besoin d'être entendu des autres. Or cette circonstance se vérifie non seulement pour certaines parties de l'office, mais pour l'office tout entier. Donc l'indult est accordé pour tout l'office récité privément.

En lisant bien le texte de la supplique, il semble certain que l'expression *eodem modo* se rapporte aux paroles : *non teneantur proferre vocaliter*, parce que nous sommes en présence de deux concessions distinctes, l'une pour l'office public, l'autre pour l'office privé, et les raisons que la supplique fait valoir pour

obtenir les deux privilèges sont également distinctes. Dans le premier cas on demande le privilège de prononcer mentalement les parties de l'office qui doivent être dites secrètement, pour que les frères ne soient pas dérangés ou gênés dans leur dévotion ; et on comprend qu'on n'en demande pas davantage, puisque l'office choral doit être dit à haute voix. Dans la deuxième demande, le motif allégué, c'est que dans la récitation privée on n'a pas besoin d'être entendu des voisins, et ce motif vaut pour tout l'office.

Le cardinal Gennari ajoute que si l'on n'étendait pas le privilège à tout l'office, il en résulterait ces conséquences absurdes : 1) la concession serait déraisonnable, car il serait étrange qu'on eût demandé et obtenu de réciter mentalement à l'office privé les seuls *Pater, Ave* et *Credo* ; cela n'est raisonnable que pour l'office public, dans lequel on peut être distrait par ses voisins, tandis que dans l'office privé il n'y a pas de voisins. 2) Le motif allégué : *Cum prolatio verbalis sit præcipue ut ab aliis intelligatur*, serait inutile : ce qu'on ne peut supposer dans l'intention de l'auteur de la demande ni du Souverain Pontife. 3) On n'obtiendrait pas le but final de la concession, indiqué par ces paroles : *Quia aliqui devotius sic dicunt* ; à savoir une plus grande dévotion en récitant mentalement l'office sans distractions ; car si cela ne peut avoir lieu dans l'office public que pour les parties à dire à voix basse, cela concerne tout l'office privé.

Tout ce raisonnement nous justifie d'adhérer à la manière de voir des Carmes de Salamanque, que partage d'ailleurs saint Alphonse de Liguori. Nous pouvons donc user *tuta conscientia* du privilège ainsi entendu. Certains jours de grand labeur, notre dévotion gagnera en ferveur, et notre attention sera mieux soutenue.

Raymond CHARLAND, O. P.

Le sens des faits

Saint Albert le Grand, patron officiel des hommes de science

Comment ne pas considérer comme providentielle la lettre apostolique de S. Sainteté le Pape Pie XII, datée du 16 décembre 1941, proclamant Albert le Grand protecteur céleste de tous ceux qui cultivent les sciences naturelles ? Jamais dans l'histoire du monde, l'humanité n'a été plus menacée de périr des découvertes scientifiques. Jamais en conséquence elle n'a éprouvé un plus grand besoin d'avoir pour patron un saint comme Albert qui a consacré sa vie à la science. Aussi est-il significatif qu'Albert, qui vécut au XIII^e siècle, n'ait pas été élevé sur les autels avant aujourd'hui. N'est-ce pas pour que nous puissions le considérer à juste titre comme un saint moderne spécialement sympathique aux hommes d'aujourd'hui ?

Son surnom de « Grand » dit assez à quels résultats magnifiques est arrivé Albert. Il n'a eu d'autre but dans la vie, comme le Saint-Père le signale, « que de monter à Dieu au moyen de la connaissance des créatures naturelles ». A cette fin, il appliqua tous les talents qu'il possédait et il en arriva à maîtriser tout l'ensemble du connaître scientifique de son temps.

Par disposition, il était un observateur jamais satisfait. En plus, il possédait l'audace et l'originalité d'un vrai pionnier. Même ceux parmi nos savants modernes qui se montrent les plus sévères à l'endroit des découvertes scientifiques du moyen âge, s'entendent pour reconnaître à Albert un vrai tempérament de savant. Ils concèdent qu'il était un chercheur ayant un sens très sûr des exigences du travail scientifique. Toujours et partout saint Albert insista « sur la stricte nécessité de l'expérimentation et de l'observation pénétrante et sur l'importance de l'induction ». Si ces principes avaient été mieux compris de son temps, « les merveilleuses conquêtes acquises dans les sciences, vantées si hautement par notre génération et les dernières générations qui l'ont précédée, auraient pu être obtenues il y a plu-

sieurs siècles et fixées sur de solides fondements au grand avantage de la société humaine ».

La conception qu'Albert possédait du monde et de la nature était étendue et profonde. Il était à la fois physicien et minéralogiste, cosmographe et biologiste, astronome et mathématicien, et aussi, quoiqu'à un degré moindre que son génial disciple saint Thomas d'Aquin, philosophe et théologien. Est-il étonnant alors que ses contemporains l'aient surnommé le « *Doctor Universalis* » : un homme vraiment maître dans toutes les branches du savoir.

Le décret apostolique du 16 décembre 1941, fut donné à toute l'Eglise. Le 7 mars de l'année dernière, en la fête de saint Thomas d'Aquin, le Saint-Père adressait une lettre spéciale à l'Ordre dominicain, dans laquelle il explique plus en détail ses raisons personnelles de faire de saint Albert le Grand le patron des hommes de science. Le saint professeur de Thomas d'Aquin fut choisi « afin que les étudiants des sciences naturelles, en se rappelant qu'il leur est donné comme guide, puissent suivre sa voie, ne s'attachent pas trop aux investigations des choses fragiles de cette vie et n'oublient pas que leur âme fut créée pour l'immortalité, ne se servant des choses créées que comme d'échelons pour s'élever à la compréhension des choses célestes ».

C'est donc le désir du Pontife Suprême que partout les hommes de science « discernent la présence de Dieu dans les forces de la nature, et admirent par leur méditation les rayons incorruptibles de sa splendeur ; qu'ils puissent voir la beauté de Dieu dans la suave et délicate beauté des fleurs ; qu'ils révèrent son pouvoir dans les ondes gonflées de la mer ; qu'ils adorent et honorent sa sagesse créatrice et éternelle, non seulement dans la marche superbe et harmonieuse des étoiles qui obéissent à sa suprême volonté, mais aussi dans ce monde imperceptible des atomes qui se révèle au seul œil du microscope ».

Robert BRENNAN, O. P.

A propos de Birth control

Monsieur,

Etes-vous vraiment sans connaître l'inquiétude et l'angoisse qu'ont éprouvées tous les gens sérieux, spécialement en ces dernières années, au sujet de la baisse de la natalité en notre pays ? N'avez-vous aucune idée des terribles ravages réalisés chez nous par cette peste morale du *birth control* ?

On peut l'affirmer sans exagération : vous prônez une théorie qui constitue une menace pour tout l'Occident et qui met en péril l'influence future de la race blanche.

* * *

Permettez-moi d'attirer votre attention sur quelques faits directement en rapport avec le problème en question. Ici, aux Etats-Unis, *a)* 42% des femmes mariées, ou bien n'ont pas d'enfant ou n'en ont qu'un ; *b)* environ un tiers seulement des épouses ont un nombre d'enfants suffisant pour maintenir la population du pays à son niveau actuel ; *c)* le taux des naissances dans les villes a tellement baissé que, en l'espace de 100 ans, c'est-à-dire en trois générations, toutes les cités de 100 000 habitants ou plus verront leur population diminuée du tiers, si elles ne reçoivent pas d'apports extérieurs ; *d)* dans les villes, les classes professionnelles ne se reproduisent que dans la proportion de 60%.

En plusieurs régions, la situation est encore pire. Voyez Chicago, par exemple. Plus de la moitié des ménages y sont sans enfant — exactement 534 125 familles sur 842 578 n'ont pas de progéniture. Et il existe plusieurs agglomérations où le taux de la natalité est encore moindre qu'à Chicago.

Notre population rurale est moins atteinte par le fléau du *birth control*. Elle demeure le seul groupe important un peu préservé de la contagion. Sans elle, les Etats-Unis seraient déjà engagés sur les pentes vertigineuses d'une dépopulation ultrarapide. Or l'article que vous avez publié sur les activités de

N. D. L. R. — Dans son numéro de juillet 1943, « *The Reader's Digest* » publiait un article de Grace Naismith, exaltant le travail d'une garde-malade, Mildred Delp, en faveur du *birth control*. Pour protester contre cette propagande, le T. R. P. Edgar Schmiedeler, O. S. B., directeur du *Family Life Bureau* à la *National Catholic Welfare Conference* de Washington, a adressé au directeur de « *The Reader's Digest* » une lettre ouverte dont nous traduisons les principaux passages, avec la permission de l'auteur et des éditeurs.

Garde Delp s'adresse directement à cette classe agricole. Pourquoi encourager la propagande destructrice qui cherche depuis quelques années — et avec un succès croissant, hélas ! — à contaminer jusqu'au peuple de nos campagnes ?

* * *

Le 21 mars 1942, au cours d'une allocution diffusée à travers tout l'univers, le premier ministre Winston Churchill affirmait : « Parmi les inquiétudes qui assaillent l'esprit de ceux qui regardent vers l'avenir, une des plus angoissantes est celle causée par la diminution effarante de la natalité en ces trente dernières années. Si la situation ne s'améliore pas, un nombre de moins en moins considérable de travailleurs et de combattants aura à nourrir et à défendre un nombre inchangé de vieillards. Dans 50 ans, l'état des choses sera devenu catastrophique. Si ce pays veut garder son haut rang parmi les nations dirigeantes, survivre comme grande puissance et rester capable de résister aux pressions extérieures, notre peuple doit être encouragé par tous les moyens possibles à avoir des familles nombreuses ».

Le président Théodore Roosevelt disait : « La stérilité volontaire mérite la plus dure des condamnations. Il est absolument essentiel à toute civilisation que les époux aient des enfants sains et nombreux en sorte que la race, au lieu de décliner, se multiplie ».

Dans un rapport en date du 31 janvier 1941, le Service du recensement déclarait : « Si la proportion actuelle des naissances et des décès se continue, la population de couleur de ce pays va, à la longue, *augmenter* au rythme d'environ 7% par génération, tandis que la population blanche (les Mexicains compris) va *diminuer* au rythme d'environ 5% par génération ».

Devant ces faits, est-il exagéré d'affirmer, monsieur, que vous venez de nuire à votre pays ? Comment avez-vous pu placer deux drapeaux américains sur la couverture de votre si nocif numéro de juillet ? N'était-ce pas une affreuse moquerie ?

* * *

Il y a quelque temps, à propos du *birth control*, le compétent directeur de « *Constitution* » d'Atlanta affirmait : « Nous de-

vons regarder le problème bien en face, sans chercher de vains subterfuges ». Excellent avis dont, malheureusement, mademoiselle Delp n'a pas tenu compte. Elle ne mentionne même pas les injustices économiques dont les agriculteurs sont les victimes et qui expliquent pour une bonne part leurs difficultés. Elle se contente d'ajouter un nouveau problème aux précédents en enseignant à ces gens de la campagne à flétrir leur corps et leur âme par des pratiques contre nature.

Croyez-vous vraiment, monsieur, qu'un peuple peut enfreindre impunément la loi naturelle ? Pensez-vous qu'un peuple peut se servir des inventions de la science moderne pour tarir les sources de la vie, sans avoir à souffrir des dommages incalculables, sans risquer son propre anéantissement ? Les instruments anti-conceptionnels, de fabrication japonaise, qui se trouvent dans tant de foyers américains peuvent être plus destructeurs que les bombardiers japonais à Pearl Harbor. Les bombes détruisent. Le *birth control*, en plus de détruire, empoisonne. Il ressemble à un cancer qui grangrène tout le corps social.

* * *

Vous n'êtes sûrement pas sans le savoir : le *birth control* n'est qu'une des multiples formes de l'anarchie morale, un des nombreux symptômes de la décadence de la nation. Quand on enfreint la loi morale dans un des domaines de la sexualité, on ouvre la porte aux abus en d'autres domaines. Enseignez le *birth control*, ce moyen frauduleux d'obtenir des plaisirs défendus, et vous verrez les gens rechercher des façons inédites de se procurer les joies illicites et des méthodes nouvelles pour esquiver leurs devoirs.

Brisez un seul fil du tissu moral et bientôt toute l'étoffe sera effilochée. Rejetez un seul article du code de la moralité sexuelle et vous ne saurez plus bientôt où vous arrêter. Propager le *birth control* et, vous pouvez en être assuré, vous provoquerez une multiplication de ces crimes odieux que sont les assassinats d'enfants non encore nés. Admettez le *birth control* et vous ne tarderez pas à accepter la stérilisation. Recommandez toutes ces pratiques condamnables et vous constaterez l'accroissement des divorces, parce que toutes s'attaquent au lien le plus fort de la vie familiale, l'enfant.

A la vérité, la situation présente est incroyablement alarmante. Ici, aux Etats-Unis, nous avons eu, en moins de deux ans, 1 000 000 de meurtres d'enfants non encore nés, et en moins de quatre ans, un million de divorces. Par la publication d'un article comme celui sur Garde Delp, vous travaillez à empirer la situation actuelle.

La folie sexuelle s'est considérablement développée chez nos jeunes. Un grand nombre d'entre eux s'enfoncent dans le vice comme dans un véritable cloaque. Vous ne devez pas ignorer qu'on constate chez les adolescentes, un accroissement des crimes sexuels, des maternités honteuses et des avortements. Vous avez sans doute vu les statistiques fournies par le FBI, montrant que par rapport aux trois années précédentes le nombre des filles au-dessous de 21 ans arrêtées pour prostitution a augmenté de 64.8% (pour les crimes sexuels en général l'augmentation a été de 104.7%).

De toute évidence, il est plus que temps de nettoyer les écuries d'Augias. Au moins, ne les rendons pas encore plus souillées par la diffusion, dans les périodiques populaires, de renseignements destinés à faciliter le *birth control*.

Pourquoi, monsieur, ne pas regarder les faits bien en face ? Pourquoi vous servir de votre revue pour étendre encore le marécage putride où s'enlisent tant de familles américaines ? Pourquoi ne pas utiliser au contraire un si puissant médium pour lutter contre l'extrême danger que présente le *birth control* ?

Edgar SCHMIEDELER, O. S. B.

L'esprit des livres

Philosophie, Sociologie

Paul VIGNAUX — « Traditionalisme et Syndicalisme ». New York, Editions de la Maison Française, 1943. 19.5 cm. 196 pp.

Jacques MARITAIN — « Christianisme et Démocratie ». New York, Editions de la Maison Française, 1943. 19.5 cm. 112 pp.

Les deux premiers volumes de la collection *Civilisation* ont été analysés dans notre fascicule de septembre 1942, p. 126. Voici les deux suivants.

1. M. Paul Vignaux dresse le bilan des mouvements ouvriers en France depuis 1871, jusqu'à 1941 avec la *Charte du Travail* du gouvernement de Vichy. Cet « essai d'histoire sociale » n'est pas plus un réquisitoire contre tel système qu'une apologie de tel autre. C'est une enquête honnête et objective présentée avec l'ordre et la lucidité qui distinguent l'un des maîtres actuels de l'intelligence française.

2. Attendre de la victoire prochaine des alliés la solution des problèmes que pose l'organisation de la paix, ce serait confondre victoire acquise et paix conquise. Le « triomphe des démocraties », comme on dit, ne suffira pas à résoudre le problème de la paix. Ces démocraties doivent dès maintenant repérer ce qui se mêle de vérité et d'erreur dans leurs idéologies ; elles doivent, en cette vigile de la victoire, se pénétrer de ce fait qu'il n'y a point de paix vraie sans abjuration du matérialisme, quel qu'il soit. D'où nécessité de vérifier et de déterminer leur position vis-à-vis du christianisme (voir en particulier pp. 67-76). C'est pour elles le moment ou jamais de *philosopher* dans le sens vital du terme. Pour cette réflexion sur la manière de « gagner la paix », nul texte ne peut fournir plus et mieux que celui-ci de M. Maritain. Ses cent pages viennent compléter et élever encore le grand livre de Blondel : « Lutte pour la Civilisation et Philosophie de la Paix » (Paris 1939).

Albert Lacroix

Christopher DAWSON — « The Judgment of the Nations ». New York, Sheed and Ward, 1942. 21 cm. 222 pp.

On sait en quelle estime les hommes du métier tiennent le grand ouvrage où Dawson a exposé « The Making of Europe. An introduction to the history of European unity » (London 1932). Voici du même auteur un livre plus bref, écrit avec la même compétence critique, sous la même inspiration et du même style que son devancier. Deux parties : « The Disintegration of Western Civilization » (pp. 3-109) ; « The Restoration of a Christian Order » (pp. 113-222). A propos du passé, du présent et de l'avenir de notre civilisation dans ses aspects religieux, civiques, sociaux,

internationaux, ce diptyque nous offre des aperçus, des commentaires et des conclusions où la pensée, claire, pénétrante, s'allie à une haute conscience d'historien et trouve pour s'exprimer des formules souvent très heureuses.

Le rôle de l'auteur était de colliger et d'exposer les données historiques. Dès lors il ne pouvait prétendre résoudre toutes les difficultés ni clore toutes les discussions de détail que soulèvent les contingences de la *restauration d'un ordre chrétien*. Mais parce qu'elle vient des hauteurs de l'histoire, cette lumière n'en est pas moins très éclairante.

A. Papillon, O. P.

R. P. Ferdinand CAVALLERA, S. J. — « Précis de la doctrine sociale catholique ». Montréal, Librairie Granger, 1942. 19.5 cm. 434 pp.

Cette réimpression montréalaise reproduit l'édition revue et mise à jour par l'auteur en 1937. Ce manuel sera utile, par sa clarté, sa précision et sa mesure, à tous les prêtres et à tous les laïcs, en particulier à ceux de nos mouvements d'A. C., qui voudront être rapidement et sûrement fixés sur la notion de société en général, sur les principales questions de la sociologie économique, domestique ou politique, sur la vraie notion de religion. Ils trouveront ici l'exposé, concis et élémentaire sans doute, mais complet, de la sociologie qui prend son information à la vraie connaissance de l'homme, de ses cités et de leurs lois voulues par Dieu.

Albert Lacroix

Everett C. HUGHES — « Programme de Recherches Sociales pour le Québec ». Québec, Editions du Cap Diamant, 1943. 18.5 cm. 44 pp.

Net, condensé, bien au point, ce « programme » ouvre des perspectives dans tous les sens. Il faut remercier le T. R. P. G.-H. Lévesque, O. P., Directeur de l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval, de l'avoir accueilli dans les *Cahiers* qu'il dirige.

Maurice-C. Cusson

Everett-C. HUGHES — « French-Canada in Transition ». Chicago, The University of Chicago Press, Toronto, W. J. Sage & Co., 1943. 23 cm. 227 pp.

D'avril 1891 à novembre 1894, M. Léon Gérin publiait dans *La Science Sociale* sa grande *Monographie du Canada*, la première analyse systématique du milieu social canadien-français, exécutée selon les méthodes d'enquête de l'Ecole de Le Play. A cinquante années d'intervalle voici qu'un sociologue américain présente une autre analyse d'aussi grande importance et non moins objective, mais élaborée avec une perspective et des méthodes plus contemporaines. Pour en saisir la signification profonde, comparons

quelques faits : en 1893, au moment où écrivait Gérin, le Québec était pays agricole ; « les bourgs, les agglomérations urbaines étaient rares... à peine deux ou trois centres de quelque importance... La population des villes ne formait pas même un cinquième du nombre total des habitants ». En 1943, le Québec est devenu province industrialisée. Depuis 1871, tandis que sa population rurale n'augmentait que de 29%, sa population urbaine s'accroissait de plus de 500 pour cent. En dehors du Montréal métropolitain, on compte maintenant 76 villes avec un minimum de cent personnes travaillant dans les manufactures. Ce sont les contre-coups d'une telle transformation sociale que décrit *French Canada in Transition*, ou, plus précisément, tous les aspects du métabolisme d'une petite ville, auparavant communauté rurale et maintenant devenue centre industriel, ville choisie comme exemple typique de la transformation générale.

L'œuvre du professeur Hughes, pénétrante, complète jusque dans les détails, de style alerte, constitue donc, après présentation du grand problème québécois, une dissection minutieuse d'un cas particulier : celui d'une localité appelée Cantonville. Elle en décrit la structure générale, les institutions industrielles, économiques, religieuses et sociales, les clivages ethniques, les nouvelles « classes » sociales, les manifestations collectives et les sous-produits, tout en illustrant les processus par lesquels la nouveauté s'articule à l'antique. L'industrie textile a fait de Cantonville une sorte de foire dominée par le capital et des gérants anglais ou américains. Ces « étrangers » et la masse canadienne-française y vivent dans deux univers socialement distincts et étanches, chacun des groupes conservant ses églises, ses associations, ses activités propres. Les conséquences de l'invasion industrielle et anglophone dans cette ville et dans le Québec tout entier sont signalées, dans deux chapitres de conclusion, avec des interprétations inédites qui exigent d'être connues et méditées.

Cet ouvrage, en plus d'ajouter à la littérature scientifique un chapitre de haute valeur sur les aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation contemporaines, fournit un apport magnifiquement informateur à la compréhension de notre milieu. Il présuppose chez l'auteur une connaissance de toute la province ; il implique une comparaison avec un grand nombre de cas semblables observés dans d'autres contrées et laisse le lecteur déduire lui-même ses conclusions et songer aux thérapeutiques éventuelles. Il marque indiscutablement une étape dans les recherches sociales sur le Canada français.

Georges-Henri Lévesque, O. P.

Histoire, Biographies

Joseph R. STRAYER and D. C. MUNRO — « The Middle Ages, 395-1500 ». New York, D. Appleton-Century Co., 1942. 23.5 cm. 568 pp.

Ce n'est que la réédition, revue, augmentée et mise à jour par l'actuel professeur d'histoire médiévale à Princeton University, du manuel bien

connu de Munro publié il y a plus de vingt ans. Je n'ai donc pas à apprécier ici le fond de ce « nouveau manuel ». Au fait, son originalité se condense dans sa précision, dans sa concision, dans sa clarté. Les dispositions typographiques ont toute la splendeur américaine. Le texte est abondamment aéré. Mieux encore, la phrase est brève et pleine. Un agréable manuel.

A. Papillon, O. P.

Jeremiah O'SULLIVAN and John F. BURNS — « Medieval Europe ». New York, F. S. Crofts, 1943. 23 cm. 770 pp.

Le début de 1943 a vu paraître aux Etats-Unis cet autre manuel, complètement nouveau et comme apparition dans le temps et comme rédaction. Le Dr O'Sullivan est professeur à l'Université de Fordham cependant que le R. P. Burns, O. S. A., enseigne au Vilanova College dans la banlieue de Philadelphie. La consultation prolongée de leur manuel m'a prouvé que s'y affirment une méthode excellente et un très notable talent d'exposition. On peut certes augurer favorablement de sa carrière scolaire.

A. Papillon, O. P.

André MAUROIS — « Histoire d'Angleterre ». Montréal, Librairie Pony, 1943. 2 vol. 19.5 cm. 750 pp.

Le même — « Histoire des Etats-Unis ». New York, Editions de la Maison Française, 1943. 20 cm. 356 pp.

Les « travaux historiques » de M. Maurois ne sont pas du domaine des spécialités. L'auteur a lu les principales œuvres des maîtres sur la matière qui lui apparaît idoine à exploiter en librairie. Dans les questions controversées, il adopte l'opinion de telle ou telle autorité qui lui semble grassement cotée. Et sur le thème ainsi élu et cuisiné, il écrit, en un style coulant et dans une présentation agréable, des centaines de pages de facile vulgarisation à l'usage du grand public.

Serge Houle

Auguste BAILLY — « Richelieu ». Montréal, Editions Variétés, 1943. 18.5 cm. 350 pp.

On a beaucoup écrit sur la personne, l'œuvre, l'époque de Richelieu. Le volume que voici ne prend rang ni parmi les meilleurs ni parmi les pires ouvrages parus sur le sujet. Sans prétentions érudites trop prononcées, farci d'anecdotes intéressantes, il est agréable à parcourir. L'auteur ne s'astreint pas à une narration strictement chronologique. Il préfère, pour la clarté, diviser son sujet en une série de tableaux. Ce genre de récit est tout à fait admissible en histoire, mais celui qui l'adopte est porté à en abuser pour transformer l'histoire en panégyrique. C'est ce qui advient dans le présent ouvrage.

Serge Houle

Isabelle RIVIÈRE — « Images d'Alain-Fournier ». Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1943. 19 cm. 341 pp.

La biographie romancée de Jacques Rivière par sa femme a pu être l'objet de critiques plus ou moins vives. Les « images » fraternelles que voici ont été universellement admirées. Madame Rivière a dit tout ce qu'elle avait à dire : rien de trop, ni dans la substance ni dans le style de l'ouvrage. Comme on l'a remarqué avec justesse, le couple d'Henri et d'Isabelle entre désormais dans l'histoire, tout doucement, derrière Blaise et Jacqueline Pascal, René et Lucile de Chateaubriand, Maurice et Eugénie de Guérin, Ernest et Henriette Renan, tant d'autres.

André Diotte

R. P. Robert BERNIER, S. J. — « Jacques Chevrier, chef d'escadrilles R. C. A. F. ». Montréal, Editions de l'A. C. J. C., 1943. 19 cm. 96 pp.

Jacques Chevrier méritait une biographie. Elle est faite de main d'ouvrier. Quelques touches discrètes accusent des souvenirs personnels du directeur de Jacques. Plus souvent c'est le jeune homme lui-même qui nous livre confidence de sa tonalité d'âme, de ses vœux, de ses réalisations. Sa brève existence a eu ses points moins fortifiés mais aussi ses reprises. Brillant commandant de son âme comme de son escadrille, il servira, je le souhaite, d'exemple à la jeunesse du Canada français, en particulier à celle de nos camps militaires.

Serge Houle

« L'Ile de Montréal en 1731. Aveu et dénombrement des MM. de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal ». Québec, 1943. 25.5 cm. 176 pp.

G. J. MOUNTAIN — « Visit to the Gaspé coast ». Québec, 1943. 25.5 cm. 48 pp.

Tirés à part de deux documents édités dans le dernier *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, l'un par l'archiviste, M. Antoine Roy, et l'autre par le chanoine anglican A. R. Kelly. Deux publications du plus haut intérêt généalogique et topographique. L'aveu et dénombrement donne, en effet, les noms de tous les chefs de famille de l'Ile de Montréal, la rue qu'ils habitaient, l'état de leurs propriétés. Quant au voyage qu'il fit à Gaspé pendant l'été de 1824, le Dr George Josaphat Mountain, archidiacre du Bas-Canada et fils du célèbre lord-évêque anglican de Québec, on n'en possède qu'une partie, celle qu'il rédigea sur le chemin de retour depuis Nouvelle (baie de Restigouche) jusqu'à Québec. On y a ajouté le journal d'une autre visite faite à Gaspé en 1826. Deux cartes accompagnent ces publications : le plan de la ville de Montréal fait en 1717 par Chaussegros de Léry, et une carte des cantons de la côte de Gaspé.

Thomas Charland, O. P.

Rev. Joseph McSorley — « Outline History of the Church by Centuries ». St-Louis (U. S. A.), Herder, 1943. 21 cm. XXIX-1084 pp.

Cet imposant compendium, qui témoigne d'une maîtrise presque parfaite du sujet, est un *manuel*, et son auteur, loin de le dissimuler, en tire fierté. Vous n'y trouverez donc pas ces synthèses brillantes, ces essais curieux où se plaît et parfois s'égare le lecteur, à la suite des plus illustres spécialistes de telle ou telle période de l'histoire ecclésiastique. C'est un ouvrage précis, où l'analyse des événements et l'histoire des hommes se poursuivent, siècle par siècle, sans un abandon. Le R. P. McSorley, des Paulistes de New York, a accordé, comme il convenait, une attention toute spéciale à la vie de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.

En résumé, un manuel rédigé avec une exactitude, une élégance et une précision remarquables : de beaucoup supérieur à Boulenger, au Mourret en trois volumes et au vénérable Marion.

Serge Houle

Roman

Rex DESMARCHAIS — « La Chesnaie ». Montréal, Editions de l'Arbre, 1943. 19.5 cm. 296 pp.

Puisque M. Desmarchais aime à évoquer de majeures influences, disons donc que s'il a voulu procéder à un essai dans le genre balzacien, il convient de le féliciter du résultat. Son livre est orchestré dans la dominante et selon les procédés qui ont fait le succès du grand ancêtre. « La Chesnaie » nous peint l'effort manqué, l'illusion stérile de prétendus « nationalistes » canadiens français conduits par un jeune bourgeois aigri et révolté contre l'attitude de son milieu devant les Anglais. Ce meneur, Hugues Larocque, tâche à trouver la formule viable d'une révolution laurentienne qu'il juge nécessaire. Réunions secrètes pour mettre au point la doctrine, essais de journalisme pour émouvoir l'opinion, tentatives hardies d'exploitation de scandales politiques : le tout finira misérablement par la mort du « chef » qu'assassine son ex-maîtresse, elle-même sœur de cet Alain Després que Hugues avait su exploité pour organiser et lancer sa « centrale » de nationalisme. Non seulement cette mort mais la vie et tous les agissements de Larocque vous laissent une impression d'amertume atroce. Il est le *monstre* qu'exigeait le genre choisi.

La trame de ce roman demandait à être étayée de réels mérites littéraires. Ce n'est pas tout à fait le cas. Plus que tout le reste, les descriptions sont primaires dans la plus désolante acception du terme. L'auteur n'écrit pas de source. Il ne possède pas une langue française aisée, souple, fluide. Son style est très travaillé. Mais ce travail doit être reconnu.

Serge Houle

LES RECENSIONS DU MOIS...

Christianisme et démocratie, <i>par Jacques Maritain</i>	\$1.25
Précis de la doctrine sociale catholique, <i>par F. Cavallera</i>	1.35
Programme de recherches sociales pour le Québec, <i>par E. C. Hughes</i>	.15
Histoire d'Angleterre, 2 tomes, <i>par André Maurois</i>	3.00
Histoire des Etats-Unis, <i>par André Maurois</i>	2.00
Richelieu, <i>par Auguste Bailly</i>	1.25
Images d'Alain-Fournier, <i>par Isabelle</i>	1.50
Jacques Chevrier, chef d'escadrilles R. C. A. F., <i>par R. Bernier, S. J.</i>	.35
La Chesnaie, <i>par Rex Desmarchais</i>	1.25

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTREAL
TÉL. EL. 4677

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
TÉL. 2-7363

Magnifique catalogue

des

Editions du Lévrier

et

Catalogue général

de tous les volumes de
langue française en
librairie.

expédiés à tous ceux qui en font la demande

à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTREAL
TÉL. EL. 4677

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
TÉL. 2-7363

Tél. CRescent 4137

MAISON JOSEPH CORBEIL

MAGASIN A RAYONS

6500, rue Saint-Hubert



Avec les compliments de

THE SHERWIN-WILLIAMS Co.
of Canada, Limited



2875, rue CENTRE

MONTREAL

Willbank 7121

V....

LE DROIT

le grand quotidien français de la capitale du Canada, est non seulement l'organe officiel des Canadiens français d'Ottawa et de tout l'Ontario, il est aussi le journal quotidien français ayant la plus forte circulation dans tout l'Ouest de la Province de Québec. Par delà la rivière Outaouais, dans les comtés de Papineau, Hull, Gatineau et Pontiac, sur les bords de La Lièvre comme le long de la Gatineau, dans le Témiscamingue comme dans les régions minières de l'Abitibi, partout circule LE DROIT, le seul quotidien français publié à l'ouest de Montréal. Pour les meilleures nouvelles de la capitale fédérale et tous renseignements sur l'activité des vôtres dans cette partie du pays abonnez-vous au journal LE DROIT, 98, rue Georges, Ottawa.

*Achète bien
qui achète chez*

Dupuis Frères
LIMITEE

*Au service du public
depuis 1868*

Tél. HArbour 7251

Ouvert jour et nuit

LA PLUS GRANDE PHARMACIE
DE DÉTAIL AU MONDE

PHARMACIE MONTREAL PHARMACY

SERVICE RAPIDE
NE FERME JAMAIS

CHARLES DUQUETTE, PHARMACIEN-PROPRIÉTAIRE

PRESCRIPTIONS, PRÉPARATIONS FRANÇAISES,
ARTICLES DE TOILETTES, DROGUES

916 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Zenith
INC.

Peinture de haute qualité

MANUFACTURIERS 4340, Papineau — Montréal — Tél. ATlantic 1988

Manufacturiers spécialistes
d'ornements d'églises et accessoires
funéraires en tous métaux

Placage or, argent, chrome

Réparations générales

ARTHUR GUYOT, ENRG.

1031 EST, RUE RACHEL — CHerrier 6577
MONTREAL

- NOS TABERNACLES
- SONT EXCLUSIFS EN
- MODÈLE ET QUALITÉ

Atelier et Bureau :

Tél. DOLLard 4694 *

6641, rue Saint-Hubert
Montréal

Charbonneau
LINGERIE
LIMITÉE

DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

16 MAGASINS À VOTRE SERVICE

« Cordiale invitation à tous les amis des Pères Dominicains à visiter notre vaste magasin à rayons et à profiter de notre politique de qualité supérieure aux plus bas prix ».

1 4 8 0 - 9 0
Mt-Royal est

L.N. **MESSIER** *Limitée*

J.-E. CADIEUX, PRÉS.

J.-C. AUBRY, SEC.-TRÉS.

32 rayons
FAlkirk 3541

HENRI GHÉON

présente

Saint Vincent Ferrier



Ghéon ne s'éloigne pas de notre temps en nous présentant saint Vincent Ferrier qui prêche la pénitence à un monde puéril et troublé.

Ghéon, converti pendant la tourmente, revenu comme un « homme né de la guerre », laissa soudain épanouir son talent : la foi faisait surgir en lui, comme une source abondante et limpide, une des œuvres les plus pures de la littérature, et cette œuvre est chrétienne.

Ghéon, avec son subtil talent, écrit pour le « peuple fidèle » ; c'est un jaillissement généreux, une ferveur joyeuse, une volonté de reconquête apostolique.

Le portrait qu'il trace de S. Vincent Ferrier, ce grand thaumaturge, donne un si communicatif rayonnement, qu'à la lecture de cet ouvrage, tout catholique est pris d'un vif désir d'apostolat.

Un volume de 200 pages

PRIX : \$1.00

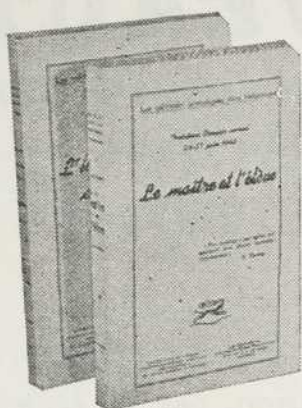
En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
TÉL. EL. 4677

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
TÉL. 2-7363

“Les bons éducateurs ne s'improvisent pas...”



Comment éduquer vos enfants, par J. Bousquet, O. P.	\$0.75
L'hygiène mentale et l'éducation	1.50
Les parents et l'enfant	1.50
Regards sur les sciences expérimentales	1.50
Le maître et l'élève	1.50
Suggestions pratiques sur notre enseignement, par M. Lebel	.75

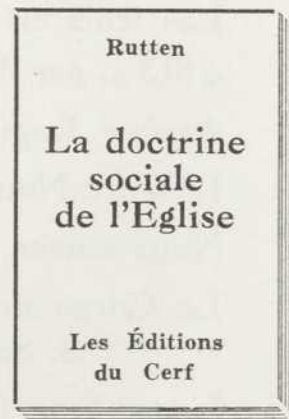
Réédition canadienne

La doctrine sociale de l'Eglise

par le R. Père G.-C. RUTTEN, O. P.

Résumée dans les Encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo Anno ».

PRIX : \$1.00



En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTREAL
TÉL. EL. 4677

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
TÉL. 2-7363

NOUVEAUTÉS

L'énigme américaine, <i>par l'abbé A. Tessier</i>	\$1.00
L'utile et le futile, <i>par Victor Morin</i>	1.25
Mermoz, <i>par J. Kessel</i>	1.50
L'Equipage, <i>par J. Kessel</i>	1.25
Vent de mars, <i>par H. Pourrat</i>	1.25
Le Christ dans nos frères, <i>par Raoul Plus, S. J.</i>	1.00
Pour un ordre social chrétien, <i>par L. Gauthier, C. S. V.</i>	1.00
Réponse à désespoir de Vieille Fille, <i>par Marie de Villiers</i>	.75
Le monde classique, <i>par André Rousseaux</i>	1.25
Littérature au XXe siècle, 2 tomes, <i>par André Rousseaux</i>	2.50
Saint Vincent Ferrier, <i>par Henri Ghéon</i>	1.00
Le Français, <i>par Jacques Rivière</i>	1.25
Vie de S. Gérard Magella, <i>par le Père Dunoyer, C. SS. R.</i>	1.00
Sud-Amérique, <i>par Serge Fleury</i>	1.50
Le crève-cœur, <i>par Aragon</i>	.60
Imitation de Jésus-Christ, trad. de Lamennais, gros caractères	1.00
La doctrine sociale de l'Eglise, <i>par G.-C. Rutten, O. P.</i>	1.00
Pointe au Chêne, <i>par A. Saint-Pierre, O. P.</i>	1.00
Les trois crimes d'Arsène Lupin, <i>par Maurice Leblanc</i>	.50
« 813 », <i>par Maurice Leblanc</i>	.50
Arsène Lupin, gentleman-cambrioleur, <i>par M. Leblanc</i>	.50
L'Ordre Nouveau de Hitler, <i>par P. De Rooy, O. P.</i>	.15
Nous autres Français, <i>par G. Bernanos</i>	1.25
Le Corps mystique de J.-C., Encyclique de S. Sainteté Pie XII	.15
Lettre à un Otage, <i>par A. de Saint-Exupéry</i>	1.15
La Grande Clarté du Moyen-Age, <i>par G. Cohen</i>	1.25

Ces ouvrages et nombre d'autres sont en vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTREAL
TÉL. EL. 4677

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
TÉL. 2-7363

INTRODUCTION

The purpose of this book is to provide a comprehensive overview of the various aspects of the human mind and behavior. It is designed to be accessible to a wide range of readers, from students to professionals in the field. The book is organized into several chapters, each focusing on a different aspect of the subject. The first chapter discusses the history of psychology, while the second chapter explores the various schools of thought. The third chapter focuses on the study of the brain, and the fourth chapter discusses the role of the environment in shaping behavior. The fifth chapter explores the relationship between the mind and the body, and the sixth chapter discusses the various methods used to study the human mind. The book is intended to be a valuable resource for anyone interested in the field of psychology.

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 25 SOUS EN PLUS ;
LE NUMÉRO : \$0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

« Ne jetez pas cette revue au feu ni ne la détruisez d'autre façon... Retournez-nous-la,
ou donnez-la à un organisme de récupération. Vous contribuerez ainsi à la victoire ».

IMP. À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL

